

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2703

2 octobre 2015

### SOMMAIRE

Alumni de SciencesPo Paris, Section Luxembourg, association sans but lucratif .....	129730	Ivy Investments S.A. ....	129737
Benoît Ceuppens Full Business Solution S.à r.l. ....	129703	Lion/Polaris Lux 4 S.A. ....	129702
Bionatur Best Flowers Luxco S.à r.l. ....	129741	Lux Re Securitization S.A. ....	129737
Copper Grafton Two S.à r.l. ....	129700	Mikrolux 3 S.A. ....	129704
Cosmos Lux International .....	129702	NIP S.à r.l. ....	129744
Cyaniris S.A. ....	129701	OCM Luxembourg Bond Holdings S.à r.l. ...	129702
Dasyloan Investissements S.à r.l. ....	129700	Pah Mexico Holdco Sàrl .....	129703
Deanery Participation S.à r.l. ....	129699	Quinlan Private Paddington Holdings S.à r.l. ....	129733
De Cock S.à r.l. ....	129699	Riola S.A. ....	129740
Delen Private Bank Luxembourg S.A. ....	129699	Soris S.A. ....	129698
Euro Dinero S.à r.l. ....	129699	Star Immo .....	129698
Euro Efes S.à r.l. ....	129699	Summers Holding S.à r.l. ....	129703
Euro ExLogix S.à r.l. ....	129699	TalkingBird S.à r.l. ....	129698
Finance Solutions S.à r.l. ....	129706	Tatanka S.A. ....	129698
FREIF Wind Holdings II S.à r.l. ....	129701	Tatanka S.A. ....	129698
FREIF Wind Holdings S.à r.l. ....	129700	Telipro S.A. ....	129701
Gebäude und Immobilien Service S.A. ....	129702	TheMarketsTrust - Advisory .....	129703
HEDF Isola PE S.à r.l. ....	129702	Tisoc S.A. ....	129698
Indesit Company Luxembourg S.A. ....	129729	TMR S.à r.l. ....	129729
Intias .....	129700	Ultima Global Holdings S.à r.l. ....	129700
Investdevelopment, S.à r.l. ....	129703	West End Building Material S.à r.l. ....	129744
Iron Grafton S.à r.l. ....	129701	Yacht Registration Associates S.A. ....	129701
		Zadig Gestion (Luxembourg) S.A. ....	129709

**Soris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 15, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 152.786.

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140477/9.

(150152671) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

---

**Star Immo, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3924 Mondercange, 6, Am Rousegaertchen.

R.C.S. Luxembourg B 42.520.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140479/9.

(150152239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

---

**TalkingBird S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1644 Luxembourg, 2A, rue des Grottes.

R.C.S. Luxembourg B 168.944.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140488/9.

(150152303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

---

**Tatanka S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 124.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140502/9.

(150152095) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

---

**Tatanka S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 124.037.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140504/9.

(150152097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

---

**Tisoc S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 20, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 106.065.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140510/9.

(150152829) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

---

**Deanery Participation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4A, rue Henri M. Schnadt.  
R.C.S. Luxembourg B 136.110.

Les comptes annuels au 30 septembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140729/9.

(150153490) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**Delen Private Bank Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 287, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 27.146.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140733/9.

(150153639) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**De Cock S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-7795 Bissen, 3, Kléngbousberg ZAC.  
R.C.S. Luxembourg B 59.443.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140744/9.

(150153043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**Euro Dinero S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 139.830.

Les comptes annuels au 31/03/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140757/9.

(150152941) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**Euro Efes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 189.984.

Les comptes annuels au 31/03/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140758/9.

(150152942) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**Euro ExLogix S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5365 Münsbach, 9, rue Gabriel Lippmann.  
R.C.S. Luxembourg B 194.725.

Les comptes annuels au 31/03/2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140759/9.

(150152943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**Dasyloan Investissements S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3225 Bettembourg, Zone Industrielle du Schéleck.  
R.C.S. Luxembourg B 171.561.

Les comptes annuels au 31 Décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015139503/9.

(150152065) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

---

**Intias, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9990 Weiswampach, 59, Duarrefstrooss.  
R.C.S. Luxembourg B 133.936.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 13 août 2015.

Référence de publication: 2015139002/10.

(150150635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

---

**Ultima Global Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 8.218.173,40.**

Siège social: L-8308 Capellen, 89B, rue Pafebruch.  
R.C.S. Luxembourg B 176.978.

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2015140516/11.

(150152767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

---

**Copper Grafton Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand Rue, 3rd Floor.  
R.C.S. Luxembourg B 187.572.

Les comptes annuels pour la période du 30 mai 2014 (date de constitution) au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2015.

Référence de publication: 2015140694/11.

(150153526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**FREIF Wind Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 112.508,00.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 164.025.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2015.

Sophie Zintzen

*Mandataire*

Référence de publication: 2015140819/12.

(150153496) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**Telipro S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 156.219.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015140506/10.

(150152506) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

**Yacht Registration Associates S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.  
R.C.S. Luxembourg B 109.178.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2015140552/10.

(150152903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

**Cyaniris S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1475 Luxembourg, 37, rue du Saint Esprit.  
R.C.S. Luxembourg B 125.554.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013, ainsi que les documents et informations qui s'y rapportent, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 août 2015.

Référence de publication: 2015140727/11.

(150153329) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

**Iron Grafton S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: GBP 11.925,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand Rue.  
R.C.S. Luxembourg B 187.830.

Les comptes annuels pour la période du 11 juin 2014 (date de constitution) au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 14 août 2015.

Référence de publication: 2015140891/11.

(150153272) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

**FREIF Wind Holdings II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 164.717.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2015.

Sophie Zintzen  
*Mandataire*

Référence de publication: 2015140820/12.

(150153513) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

**Gebäude und Immobilien Service S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.**

Siège social: L-5450 Stadtbredimus, 6, rue Pierre Risch.  
R.C.S. Luxembourg B 132.379.

Der Jahresabschluss vom 31.12.2013 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.  
Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Référence de publication: 2015139577/9.  
(150151553) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

---

**Cosmos Lux International, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-8210 Mamer, 106, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 41.467.

Les comptes annuels au 31.12.2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015140723/10.  
(150153693) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**HEDF Isola PE S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 205, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 113.988.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Isabelle Pairon.

Référence de publication: 2015138981/10.  
(150151225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

---

**OCM Luxembourg Bond Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 12.500,00.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26A, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 176.551.

Les comptes annuels pour la période du 8 avril 2013 (date de constitution) au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.  
Luxembourg, le 18 août 2015.

Référence de publication: 2015141019/11.  
(150153616) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**Lion/Polaris Lux 4 S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: EUR 2.641.726,00.**

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.  
R.C.S. Luxembourg B 154.903.

Les comptes annuels au 31 mars 2015 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 août 2015.

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015140927/12.  
(150153016) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**Benoît Ceuppens Full Business Solution S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-9647 Doncols, 4, Chemin des Douaniers.

R.C.S. Luxembourg B 178.596.

Les comptes annuels au 31/12/2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015139979/9.

(150152633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

---

**Pah Mexico Holdco Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 6.170.979,00.**

Siège social: L-2540 Luxembourg, 26-28, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 164.647.

Les comptes annuels au 30 novembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 août 2015.

Référence de publication: 2015139161/10.

(150151044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

---

**TheMarketsTrust - Advisory, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 187.524.

Par la présente, je vous notifie ma démission de mes fonctions de gérant de la société à responsabilité limitée TheMarketsTrust - Advisory sàrl avec effet immédiat.

Fait à Luxembourg, le 10 août 2015.

Frédéric LE DINAHET.

Référence de publication: 2015139277/10.

(150151126) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

---

**Investdevelopment, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 121.616.

Korrektur für L 140008018

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2015140899/11.

(150153605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

**Summers Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: USD 16.600,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 188.142.

Le bilan de la société au 31 décembre 2014 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

*Pour la société*

*Un mandataire*

Référence de publication: 2015141115/12.

(150153079) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---



**Mikrolux 3 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2420 Luxembourg, 24, avenue Emile Reuter.  
R.C.S. Luxembourg B 181.620.

—  
In the year two thousand and fifteen, on the twenty-fourth day of the month of September.

Before Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch, Grand-Duchy of Luxembourg,

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of Mikrolux 3 S.A. (the “Company”), a société anonyme having its registered office at 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 181620, incorporated by deed of the prenamed notary dated 11 November 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the “Mémorial”) number 3173 of 13 December 2013.

The articles of association of the Company have been amended for the last time on 27 November 2013 by deed of the prenamed notary published in the Mémorial number 329 of 5 February 2014.

The meeting was presided by Jennifer Ferrand, private employee, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Doris Soedjede, private employee, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Jennifer Ferrand, private employee, professionally residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The bureau having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state that:

I. The sole shareholder represented and the number of shares held by him is shown on an attendance list signed by the proxyholder, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary. The said list, as well as the proxy, will remain attached to this document to be filed with it with the registration authorities.

II. It appears from the said attendance list that all the shares in the Company outstanding as shown by the attendance list attached to these minutes were represented so that the meeting could be held without prior notice.

III. The present meeting is regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out below:

*Agenda*

1. Reduction of the current issued share capital of the Company by an amount of two million fourteen thousand euros (EUR 2,014,000) so as to bring it from to its current amount of sixty-seven million seven hundred thirty thousand four hundred and thirty-one euros (EUR 67,730,431) to sixty-five million seven hundred sixteen thousand four hundred and thirty-one euros (EUR 65,716,431) by the cancellation of twenty million one hundred forty thousand (20,140,000) shares of a nominal value of ten Euro-cents (EUR 0.10) each against payment to the shareholder of two million fourteen thousand euros (EUR 2,014,000) corresponding to the nominal value of the shares cancelled so that the issued share capital is of an amount of sixty-five million seven hundred sixteen thousand four hundred and thirty-one euros (EUR 65,716,431) represented by six hundred fifty-seven million one hundred sixty-four thousand three hundred and ten (657,164,310) shares of a nominal value of ten Eurocents (EUR 0.10) each, such reimbursement to be implemented by the board of directors of the Company after the expiry of a 30 days period following the publication of the minutes of the shareholders meeting resolving upon this capital reduction in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, noting the cancellation of the shares in the register of shareholders of the Company thereupon, with instruction to the board of directors to generally take any step, action or carry out any formality as appropriate or useful to implement this decision;

2. Consequential amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company.

After the foregoing was approved by the general meeting, the following resolutions were adopted by the sole shareholder.

*First resolution*

It was resolved by the sole shareholder to reduce the issued share capital of the Company from sixty-seven million seven hundred thirty thousand four hundred and thirty-one euros (EUR 67,730,431) to sixty-five million seven hundred sixteen thousand four hundred and thirty-one euros (EUR 65,716,431), by the cancellation of twenty million one hundred forty thousand (20,140,000) shares of a nominal value of ten Euro-cents (EUR 0.10) each, against payment to the shareholder of two million fourteen thousand euros (EUR 2,014,000), corresponding to the nominal value of the shares cancelled to be implemented by the board of directors as set forth in the agenda.

It was resolved by the sole shareholder to grant powers to the board of directors to take any step, action or carry out any formality as appropriate or useful to implement such decision.

*Second resolution*

As a result of the resolution hereabove, it was resolved by the sole shareholder to amend article 5.1 first paragraph of the articles of association of the Company so as to read as follows:



**Art. 5.1.** The issued share capital of the Company is set at sixty-five million seven hundred sixteen thousand four hundred thirty-one euros (€65,716,431) divided into six hundred fifty-seven million one hundred sixty-four thousand three hundred ten (657,164,310) Shares with a nominal value of ten Euro-cents (€ 0.10) per Share.”

The item of the agenda having been resolved upon, the meeting was closed.

#### *Expenses*

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company are estimated at one thousand three hundred Euro (1,300€).

The undersigned notary who understands and speaks English acknowledges that, at the request of the parties hereto, this deed is drafted in English, followed by a French translation; at the request of the same parties, in case of discrepancies between the English and the French version, the English version shall be prevailing.

Done in Luxembourg, on the day beforementioned.

After reading these minutes the appearing parties signed together with the notary the present deed.

#### **Followed by a french translation**

L'an deux mille quinze, le vingt-quatrième jour du mois de septembre.

Par-devant Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand-Duché de Luxembourg,

s'est tenue

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Mikrolux 3 S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social au 24, avenue Emile Reuter, L-2420 Luxembourg immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 181620, constituée suivant acte reçu du notaire précité, en date du 11 novembre 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 3173 du 13 décembre 2013.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois le 27 novembre 2013 suivant acte reçu du notaire précité, publié au Mémorial numéro 329 du 5 février 2014.

L'assemblée a été présidée par Jennifer Ferrand, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le président a nommé comme secrétaire Doris Soedjede, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

L'assemblée a élu comme scrutateur Jennifer Ferrand, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le bureau ayant donc été constitué, le président a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. L'actionnaire unique représenté ainsi que le nombre d'actions qu'il détient figurent sur une liste de présence signée par le mandataire, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire soussigné. Ladite liste, ainsi que la procuration, resteront annexées au présent document afin d'être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II. Toutes les actions émises par la Société tel qu'il ressort de la liste de présence annexée au présent procès-verbal étaient représentées, de sorte que l'assemblée générale pouvait être tenue sans convocation préalable.

III. La présente assemblée est régulièrement constituée et peut délibérer valablement sur l'ordre du jour énoncé ci-dessous:

#### *Ordre du jour*

1. Réduction du capital social émis actuel de la Société d'un montant de deux millions quatorze mille euros (EUR 2.014.000) afin de le porter de son montant actuel de soixante-sept millions sept cent trente mille quatre cent trente et un euros (EUR 67.730.431) à soixante-cinq millions sept cent seize mille quatre cent trente et un euros (EUR 65.716.431) par l'annulation de vingt millions cent quarante mille (20.140.000) actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0.10) chacune contre le remboursement à l'actionnaire de deux millions quatorze mille euros (2.014.000) correspondant à la valeur nominale des actions annulées afin que le capital social émis s'élève à soixante-cinq millions sept cent seize mille quatre cent trente et un euros (EUR 65.716.431) représenté par six cent cinquante-sept millions cent soixante-quatre mille trois cent dix (657.164.310) actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0.10) chacune, ce remboursement devant être exécuté par le conseil d'administration de la Société après l'expiration d'une période de 30 jours suivant la publication du procès-verbal de l'assemblée des actionnaires statuant sur cette réduction de capital au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, prenant acte de l'annulation des actions dans le registre des actionnaires de la Société, en donnant instruction au conseil d'administration de prendre de manière générale toutes les mesures ou d'effectuer toutes les formalités appropriées ou nécessaires pour mettre en oeuvre cette décision;

2. Modification en conséquence de l'article 5.1 des statuts de la Société.

Après avoir approuvé ce qui précède, l'assemblée générale a adopté les résolutions suivantes à l'unanimité:

#### *Première résolution*

L'actionnaire unique a décidé de réduire le capital social émis de la Société de soixante-sept millions sept cent trente mille quatre cent trente et un euros (EUR 67.730.431) à soixante-cinq millions sept cent seize mille quatre cent trente et

un euros (EUR 65.716.431), par l'annulation de vingt millions cent quarante mille (20.140.000) actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (EUR 0.10) chacune, moyennant le remboursement des actionnaires de deux millions quatorze mille euros (EUR 2.014.000), correspondant à la valeur nominale des actions annulées devant être mise en oeuvre par le conseil d'administration tel qu'énoncé dans l'ordre du jour.

L'actionnaire unique a décidé d'octroyer des pouvoirs au conseil d'administration afin de prendre toutes les mesures ou d'effectuer toutes les formalités appropriées ou nécessaires pour mettre en oeuvre cette décision.

#### *Deuxième résolution*

Suite à la résolution ci-dessus, l'actionnaire unique a décidé de modifier l'article 5.1 premier paragraphe des statuts de la Société de sorte qu'il ait la teneur suivante:

**Art. 5.1.** «Le capital émis de la Société est fixé à soixante-cinq millions sept cent seize mille quatre cent trente et un euros (€ 65.716.431) représenté par six cent cinquante-sept millions cent soixante-quatre mille trois cent dix (657.164.310) Actions d'une valeur nominale de dix centimes d'euro (€ 0,1) par Action.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, l'assemblée a été clôturée.

#### *Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société, sont estimés à mille trois cents euros (1.300€).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction en langue française; à la demande des mêmes parties, en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture du présent procès-verbal, les parties comparantes ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: J. FERRAND, D. SOEDJEDE, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 25 septembre 2015 Relation: DAC/2015/15791. Reçu soixante-quinze (75.-) euros

*Le Receveur (signé): THOLL.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 28 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158805/138.

(150175555) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

#### **Finance Solutions S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 13.506,30.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 101.199.

In the year two thousand and fifteen on the fourteenth of September,

Before Maître Danielle KOLBACH, Notary, residing in Redange-sur-Attert, Grand Duchy of Luxembourg.

#### **THERE APPEARED**

AXA S.A., a French société anonyme incorporated under the laws of France having its registered office at 25, Avenue Matignon, F - 75008 Paris (France) and registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Paris under number 572 093 920 RCS Paris,

here represented by Sara Lecomte, private employee, professionally residing in Redange-sur-Attert, by virtue of a proxy, given privately to her in Paris on 14 September 2015.

The said proxy, initialled ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole shareholder of Finance Solutions S.à r.l., a société à responsabilité limitée incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg with its registered office at 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L- 1331 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Registre de Commerce et des Sociétés in Luxembourg under number B 101.199, incorporated pursuant to a notarial deed of Maître Henri HELLINCKX, Notary, residing then in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, on 24 May 2004, and whose articles have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the Mémorial C) on 5 August 2004 number 803, page 38517 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company (the "Articles") have been amended for the last time pursuant to a notarial deed enacted by Maître Joseph ELVINGER, Notary, residing in Luxembourg, on 4 June 2014 published in the Mémorial C number 2168 page 104047 on 14 August 2014.

Article 200-2 of the Luxembourg law on commercial companies of 10 August 1915, as amended (“Article 200-2”) provides that a sole shareholder of a Société à responsabilité limitée shall exercise the powers of the general meeting of shareholders of the Company and the decisions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

The Sole Shareholder, acting in its capacity of sole shareholder of the Company, hereby passes the following written resolutions in accordance with Article 200-2 and declared and requested the Notary to act that:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to cancel the nominal value of the shares and to replace the existing two hundred seventy thousand one hundred and twenty five (270,125) shares with a nominal value of one thousand euros (EUR 1,000.-) each by two hundred seventy thousand one hundred and twenty five (270,125) with no par value.

Therefore, the share capital of the company amounts to two hundred seventy million one hundred twenty five thousand euros (EUR 270,125,000.-) represented by two hundred seventy thousand one hundred and twenty five (270,125) with no par value.

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to decrease the share capital of the Company of an amount of two hundred seventy million one hundred eleven thousand four hundred and ninety three euros and seventy five eurocents (EUR 270,111,493.75) in order to bring it from its current amount of two hundred seventy million one hundred twenty five thousand euros (EUR 270,125,000.-) down to thirteen thousand five hundred and six euros and twenty five eurocents (EUR 13,506.25) by reducing the par value of the existing two hundred seventy thousand one hundred and twenty five (270,125) shares with no par value and with reduction of the legal reserve accordingly.

Therefore, the share capital amounts to thirteen thousand five hundred and six euros and twenty five eurocents (EUR 13,506.25) represented by two hundred seventy thousand one hundred and twenty five (270,125) shares with no par value.

*Third resolution*

The sole shareholder decides to increase the share capital of the Company of an amount of five eurocents (EUR 0.05) from its current amount of thirteen thousand five hundred and six euros and twenty five eurocents (EUR 13,506.25) up to thirteen thousand five hundred and six euros and thirty eurocents (EUR 13,506.30) through the reinvestment of an aggregate amount of two hundred seventy million one hundred eleven thousand four hundred and ninety three euros and seventy five eurocents (EUR 270,111,493.75) by the issue of one (1) share with no par value and submitted to the payment of a share premium of an amount of two hundred seventy million one hundred eleven thousand four hundred and ninety three euros and seventy eurocents (EUR 270,111,493.70).

*Subscription - Payment*

The (1) new share is subscribed and fully paid up by AXA S.A., prenamed.

*Fourth resolution*

As a consequence of the foregoing statements, the sole shareholder resolves to amend Article 5 of the Articles of Association of the Company so that it will read as follows:

“ **Art. 5.** The issued share capital of the Company is set at thirteen thousand five hundred and six euros and thirty eurocents (EUR 13,506.30) divided into two hundred seventy thousand one hundred and twenty six (270,126) shares with no par value.

The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the members adopted in the manner required for the amendment of these articles of association.”

*Costs*

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at seven thousand euros (EUR 7,000.-)

Whereof, the present deed is drawn up in Redange-sur-Attert, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party known to the notary by his name, first name, civil status and residence, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède**

L'an deux mille quinze, le quatorze septembre,

Par devant Maître Danielle KOLBACH, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A COMPARU

AXA S.A., une Société Anonyme de droit français, ayant son siège social au 25, Avenue Matignon, F - 75008 Paris (France) et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 572 093 920 RCS Paris (la Partie Comparante ou l'Associé Unique),

ici représentée par Sara Lecomte, employée privée, demeurant professionnellement à Redange-sur-Attert, en vertu d'une procuration sous seing privé lui-délivrée à Paris en date du 14 septembre 2015.

Laquelle procuration, signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être enregistrée en même temps.

La partie comparante est l'associé unique de la société à responsabilité limitée Finance Solutions S.à r.l., une société à responsabilité limitée selon les lois du Grand-Duché de Luxembourg ayant son siège social au 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 101.199, constituée suivant acte reçu par Maître Henri HELLINCKX, Notaire, alors de résidence à Mersch, Grand-Duché de Luxembourg, en date du 24 mai 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le Mémorial C) le 5 août 2004 numéro 803, page 38517 (la "société"). Les statuts de la Société (les "Statuts") ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Joseph ELVINGER, Notaire de résidence à Luxembourg, en date du 4 juin 2014 publié au Mémorial C numéro 2168 page 104047 du 14 août 2014.

L'article 200-2 de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales du 10 août 1915 dans sa version coordonnée («Article 200-2») dispose qu'un associé unique d'une société à responsabilité limitée exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des associés de la Société et les décisions de l'associé unique seront documentées dans un procès-verbal ou rédigées par écrit.

L'Associé Unique, agissant dans sa capacité d'associé unique de la Société, par la présente adopte les résolutions écrites suivantes conformément à l'Article 200-2 déclare et demande au Notaire d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'associé unique décide d'annuler la valeur nominale des parts sociales et de remplacer les deux cent soixante-dix mille cent vingt-cinq (270.125) parts sociales d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000,-) chacune par deux cent soixante-dix mille cent vingt-cinq (270.125) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

Dès lors, le capital social d'élève à deux cent soixante-dix millions cent vingt-cinq mille euros (EUR 270.125.000,-) représenté par deux cent soixante-dix mille cent vingt-cinq (270.125) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

#### *Seconde résolution*

L'associé unique décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de deux cent soixante-dix millions cent onze mille quatre cent quatre-vingt-treize euros et soixante-quinze centimes d'euros (EUR 270.111.493,75) pour le porter de son montant actuel de deux cent soixante-dix millions cent vingt-cinq mille euros (EUR 270.125.000,-) à treize mille cinq cent six euros et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 13.506,25) en réduisant le pair comptable des deux cent soixante-dix mille cent vingt-cinq (270.125) parts sociales sans désignation de valeur nominale existantes et par conséquent, réduction de la réserve légale.

Le capital social s'élève désormais à treize mille cinq cent six euros et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 13.506,25) représenté par deux cent soixante-dix mille cent vingt-cinq (270.125) parts sociales sans désignation de valeur nominale.

#### *Troisième résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la société d'un montant de cinq centimes d'euro (EUR 0,05) pour le porter de son montant actuel de treize mille cinq cent six euros et vingt-cinq centimes d'euros (EUR 13.506,25) à treize mille cinq cent six euros et trente centimes d'euro (EUR 13.506,30) par le réinvestissement d'un montant total de deux cent soixante-dix millions cent onze mille quatre cent quatre-vingt-treize euros et soixante-quinze centimes d'euros (EUR 270.111.493,75) et par l'émission d'une (1) part sociale sans désignation de valeur nominale et soumise au paiement d'une prime d'émission d'un montant de deux cent soixante-dix millions cent onze mille quatre cent quatre-vingt-treize euros et soixante-dix centimes d'euros (EUR 270.111.493,70).

#### *Souscription - Libération*

La (1) nouvelle part sociale est souscrite et libérée par AXA S.A., prénommée.

#### *Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'associé unique décide de l'article 5 de la version allemande des statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 5.** Das Kapital der Gesellschaft beträgt EUR 13.506,30- (dreizehntausendfünfhundertsechs Euro und dreißig Eurocents) und ist in 270.126 (zweihundertsiebzigttausendeinhundertsechszwanzig) Geschäftsanteile aufgeteilt ohne Nennwert.

Das Kapital der Gesellschaft kann erhöht oder herabgesetzt werden durch Entscheidung der außerordentlichen Versammlung der Gesellschafter, gemäß den erforderlichen Bestimmungen zur Änderung der Satzung.»

*Frais et dépense*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison du présent acte, sont estimés approximativement à la somme de sept mille euros (EUR 7.000,-).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Redange-sur-Attert, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au comparant, le mandataire a signé avec le notaire la présente minute.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise constate que sur demande du comparant le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française.

Sur demande du même comparant et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: S. LECOMTE, D. KOLBACH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils le 17 septembre 2015. Relation: DAC/2015/15369. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

*Le Receveur* (signé): C. RODENBOUR.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la Société sur sa demande

Redange-sur-Attert, le 25 septembre 2015.

Référence de publication: 2015157911/149.

(150174536) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 septembre 2015.

**Zadig Gestion (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8008 Strassen, 70C, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 154.248.

In the year two thousand and fifteen, on the twenty-sixth day of June.

Before Maître Roger ARRENSDORFF, notary residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

Was held

an extraordinary general meeting of the shareholders of "Zadig Gestion (Luxembourg) S.A.", with registered office at L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, incorporated by deed established by notary Carlo WERSANDT residing in Luxembourg, on 21 June 2010, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Number 1727 on 24 August 2010, modified for the last time by a deed established by notary Paul DECKER residing in Luxembourg in replacement of notary Jean SECKLER residing in Luxembourg on 23 January 2013, published in the said Mémorial C, Numéro 742 du 27 mars 2013, registered in the Luxembourg Trade and Companies register under number B 154.248,

The meeting is presided by Sophie BECKER, private employee, residing professionally in Luxembourg,

The chairman appoints as secretary David PAWELKOWSKI, private employee, residing professionally in Luxembourg,

The meeting elects as scrutineer David PAWELKOWSKI, private employee, residing professionally in Luxembourg.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I) That the agenda of the extraordinary general meeting is the following:

1. Transfer of the registered office of the Company and amendment of article 2.1 and 2.2 of its articles of incorporation;
2. Change the corporate objects and amendment of article 4 of its articles of incorporation;
3. Full restatement of the articles of incorporation;
4. Any other business.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities. The proxies of the represented shareholders, signed *ne varietur* by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed.

III) It appears from the said attendance list that all the shares representing the total capital are present or represented at the meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before the meeting. All the shareholders, present or represented, declare that they waive any and all procedures of convening.

After deliberation, the extraordinary general meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The Assembly resolves to transfer the registered office of the Company from 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg to 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen and amend article 2.1 et 2.2 of the articles of incorporation of the Company to read as follows:



« 2.1. The registered office is established in the municipality of Strassen.

2.2. The registered office may be transferred within the municipality of Strassen, Grand-Duchy of Luxembourg by a resolution of the board of the company.»

*Second resolution*

The Assembly resolves to change the corporate objects of the Company and amend article 4 of the articles of incorporation to read as follows:

« 4. **Corporate objects.**

4.1 The purpose of the Company is the creation, the promotion, the administration, the potential domiciliation and the management of undertakings for collective investment in transferable securities ("UCITS") authorised according to Directive 2009/65/EC on the coordination of laws, regulations and administrative provisions relating to UCITS as well as the management of other Luxembourg and/or foreign Undertakings for Collective Investments ("UCI") in accordance with the Law of 17 December 2010 relating to undertakings for collective investment, as amended, and the performance, for Luxembourg and foreign alternative investment funds ("AIFs") within the meaning of EU Directive 2011/61/EU, of management functions, administration functions, marketing functions and other activities related to the assets of AIFs, in accordance with Article 5(2) and Annex I of the Luxembourg Law of 12 July 2013 relating to alternative investment fund managers.

4.2 More generally the Company may carry out all activities linked directly or indirectly to, and deemed useful and necessary for the accomplishment of its object remaining always within the limitations set forth by chapter 15 of the Luxembourg law of 17 December 2010 on UCIs, the Luxembourg law of 12 July 2013 on AIFMs and any other applicable laws and regulations.

4.3 The Company may not accept any deposit nor provide any safekeeping activity in respect of transferable securities in its own name on behalf of its clients.

4.4 The activity of collective portfolio management of any UCITS or UCI includes the following functions:

4.4.a. Investment Management. In this context, the Company may inter alia for the account of a Fund, (i) provide investment advice and make investment decisions, (ii) enter into agreements, (iii) buy, sell, exchange and deliver any sort of transferable securities and/or other acceptable types of assets, (iv) exercise all voting rights, in the interest of the investors and only in circumstances where there is no conflict, pertaining to securities held by a Fund under management.

4.4.b. Administration of a Fund. This function includes all activities listed under "Administration" in Annex II of the Luxembourg law of 17 December 2010 including (i) the valuation of a Fund portfolio and the pricing of the relevant units/shares, (ii) the issue and redemption of units/shares of a Fund, (iii) the maintenance of units/shares holder registers, and (iv) the record keeping of transactions.

4.4.c. Marketing of the units/shares of the Funds in Luxembourg and abroad.

4.5 The Company may perform part or all of the activities mentioned from Articles 4.4a. to 4.4c. above for UCITS and UCIs or other management companies.

4.6 The Company may also provide investment portfolio management services on a discretionary client-by-client basis, in line with Article 101 (3)a) of the law of 17 December 2010.

4.7 In general, the Company may adopt any control and supervisory measures and carry out any operation which it may deem necessary in the accomplishment and development of its purposes and corporate object only, remaining always however within the limits established by the Law, the law of 17 December 2010 and the law of 12 July 2013.

4.8 The Company may also administer its own assets on an ancillary basis and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes as well as any other activity authorized under all applicable laws.

Management functions, administration functions, marketing functions and other activities for AIFs include:

4.8.a Investment management functions of portfolio management and risk management which the Company must at least perform when managing an AIF;

4.8.b Other functions that the Company may additionally perform in the course of the collective management of an AIF:

4.8.b.i. administration: (i) legal and fund management accounting services; (ii) customer inquiries; (iii) valuation and pricing, including tax returns; (iv) regulatory compliance monitoring; (v) maintenance of unit-/shareholder register; (vi) distribution of income; (vii) unit/shares issues and redemptions; (viii) contract settlements, including certificate dispatch; (ix) record keeping.

4.8.b.ii. marketing;

4.8.b.iii. activities related to the assets of AIFs, namely services necessary to meet the fiduciary duties of the Company, facilities management, real estate administration activities, advice to undertakings on capital structure,

industrial strategy and related matters, advice and services relating to mergers and the purchase of undertakings and other services connected to the management of the AIF and the companies and other assets in which it has invested.»

*Third resolution*

The Assembly resolves to fully restate the articles of incorporation of the company.

The articles of incorporation of the company will henceforth read as follows:

“Definitions:

Articles	these Articles of Incorporation, as amended from time to time by special resolution
Board	the Board of Directors of the Company
Chairman	Shall have the meaning defined in Article 18.1
Class	a class of Share with specific features of the Company
The Company	Zadig Gestion (Luxembourg) S.A.
Director	a Director of the Company for the time being
Dividend Payment Date	as defined in Article 7.4.c.
Financial Year	each accounting year of the Company as determined from time to time and as set out in Article 26, currently beginning on 1 <sup>st</sup> April of each year and terminating on 31 <sup>st</sup> March the following year
The Funds	as defined in Article 4.1
General Meeting	unless otherwise required by the Law or the Articles, a general meeting of the Ordinary Shareholders of the Company (including an annual general meeting of the Company) called by either the Directors or Shareholders of the Company
The Law	the Luxembourg law on commercial companies dated August 10, 1915 as amended from time to time
New Shares	any Shares not currently issued by the Company
Ordinary Shares	the voting ordinary Shares with a par value of fifty (50) Euros each in the capital of the Company designated as Ordinary Shares
Ordinary Shareholders	the holders of Ordinary Shares from time to time
Poll	a procedure used at any meeting of the Shareholders of the Company under which every Shareholder present in person or by proxy has one vote for every Share held
Preference Dividend	as defined in Article 7.4.a.
Preference Shares	the non-voting preference shares with a par value of fifty (50) Euros each in the capital of the Company which are designated as Preference Shares
Preference Shareholders	the holders of Preference Shares from time to time
Preferred Nominal Price	the par value value of each Preference Share
Relevant Dividend	as defined in Article 7.4.f.
Shares	any share in the capital of the Company
Shareholders	the Ordinary Shareholders and the Preference Shareholders from time to time.

**1. Form and Name.**

1.1 There exists a limited company (société anonyme) under the name of Zadig Gestion (Luxembourg) S.A. being the Company.

1.2 The Company may have one Shareholder (the "Sole Shareholder") or several Shareholders. The Company will not be dissolved by the death, suspension of civil rights, insolvency, liquidation or bankruptcy of any Shareholder.

**2. Registered office.**

2.1 The registered office of the Company is established in the municipality of Strassen, Grand Duchy of Luxembourg.

2.2 The registered office may be transferred within the boundaries of the municipality of Strassen by a resolution of the Board of the Company.

2.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Board.

2.4 Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

**3. Duration.**

3.1 The Company is incorporated for an unlimited duration.

3.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in Article 29 below.



#### 4. Corporate objects.

4.1 The purpose of the Company is the creation, the promotion, the administration, the potential domiciliation and the management of undertakings for collective investment in transferable securities ("UCITS") authorised according to Directive 2009/65/EC on the coordination of laws, regulations and administrative provisions relating to UCITS as well as the management of other Luxembourg and/or foreign Undertakings for Collective Investments ("UCI") in accordance with the Law of 17 December 2010 relating to undertakings for collective investment, as amended, and the performance, for Luxembourg and foreign alternative investment funds ("AIFs") within the meaning of EU Directive 2011/61/EU, of management functions, administration functions, marketing functions and other activities related to the assets of AIFs, in accordance with Article 5(2) and Annex I of the Luxembourg Law of 12 July 2013 relating to alternative investment fund managers.

4.2 More generally the Company may carry out all activities linked directly or indirectly to, and deemed useful and necessary for the accomplishment of its object remaining always within the limitations set forth by chapter 15 of the Luxembourg law of 17 December 2010 on UCIs, the Luxembourg law of 12 July 2013 on AIFMs and any other applicable laws and regulations.

4.3 The Company may not accept any deposit nor provide any safekeeping activity in respect of transferable securities in its own name on behalf of its clients.

4.4 The activity of collective portfolio management of any UCITS or UCI includes the following functions:

4.4.a. Investment Management. In this context, the Company may inter alia for the account of a Fund, (i) provide investment advice and make investment decisions, (ii) enter into agreements, (iii) buy, sell, exchange and deliver any sort of transferable securities and/or other acceptable types of assets, (iv) exercise all voting rights, in the interest of the investors and only in circumstances where there is no conflict, pertaining to securities held by a Fund under management.

4.4.b. Administration of a Fund. This function includes all activities listed under "Administration" in Annex II of the Luxembourg law of 17 December 2010 including (i) the valuation of a Fund portfolio and the pricing of the relevant units/shares, (ii) the issue and redemption of units/shares of a Fund, (iii) the maintenance of units/shares holder registers, and (iv) the record keeping of transactions.

4.4.c. Marketing of the units/shares of the Funds in Luxembourg and abroad.

4.5 The Company may perform part or all of the activities mentioned from Articles 4.4a. to 4.4c. above for UCITS and UCIs or other management companies.

4.6 The Company may also provide investment portfolio management services on a discretionary client-by-client basis, in line with Article 101 (3)a) of the law of 17 December 2010.

4.7 In general, the Company may adopt any control and supervisory measures and carry out any operation which it may deem necessary in the accomplishment and development of its purposes and corporate object only, remaining always however within the limits established by the Law, the law of 17 December 2010 and the law of 12 July 2013.

4.8 The Company may also administer its own assets on an ancillary basis and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes as well as any other activity authorized under all applicable laws.

Management functions, administration functions, marketing functions and other activities for AIFs include:

4.8.a Investment management functions of portfolio management and risk management which the Company must at least perform when managing an AIF;

4.8.b Other functions that the Company may additionally perform in the course of the collective management of an AIF:

4.8.b.i. administration: (i) legal and fund management accounting services; (ii) customer inquiries; (iii) valuation and pricing, including tax returns; (iv) regulatory compliance monitoring; (v) maintenance of unit-/shareholder register; (vi) distribution of income; (vii) unit/shares issues and redemptions; (viii) contract settlements, including certificate dispatch; (ix) record keeping.

4.8.b.ii. marketing;

4.8.b.iii. activities related to the assets of AIFs, namely services necessary to meet the fiduciary duties of the Company, facilities management, real estate administration activities, advice to undertakings on capital structure, industrial strategy and related matters, advice and services relating to mergers and the purchase of undertakings and other services connected to the management of the AIF and the companies and other assets in which it has invested.

#### 5. Share capital.

5.1 The subscribed share capital is set at five hundred thousand Euros (EUR 500,000) consisting of ten thousand (10,000) shares with a par value of fifty Euros (EUR 50) each divided into six thousand (6,000) ordinary voting shares (Ordinary Shares) and four thousand (4,000) nonvoting preference shares (Preference Shares).

5.2 The Company's subscribed share capital may be increased or reduced by a resolution adopted by the General Meeting in the manner required for amendment of the Articles, as prescribed in Article 29 below and notably if required to maintain the requisite level of capital in line with the value of any Fund being managed by the Company.

## 6. Shares.

6.1 All Shares must be in registered form. All Shares issued by the Company shall be registered in the register of shareholders as proof of ownership which shall be kept by the Company at its register office and made available for inspection by any Shareholder at the registered office of the Company.

6.2 Fractional shares may be issued.

6.3 The Company's Shares may be issued, at the owner's option, in certificates representing single Shares or two or more Shares.

6.4 The Company may redeem its own Shares within the limits set forth by law.

6.5 The Company will recognize only one holder per Share. Any joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them in matters of the Company.

## 7. Preference Share Rights.

7.1 All Preference Shares shall be identical in all respects save as specifically provided in these Articles.

7.2 The Preference Shares do not carry any voting rights other than as hereinafter provided. In accordance with Article 46 of the Law, the Preference Shareholders are entitled to vote in every general meeting of Shareholders called upon to deal with the following matters:

7.2.a. the issue of new Shares carrying preferential rights;

7.2.b. the determination of the Preference Dividend attached to the Preference Shares;

7.2.c. the conversion of the Preference Shares into Ordinary Shares;

7.2.d. the reduction of the share capital of the Company, which can only be done in accordance with the law of 17 December 2010;

7.2.e. any change to the Company's corporate object, which can only be done in accordance with the law of 17 December 2010;

7.2.f. the dissolution of the Company before its term; and

7.2.g. the transformation of the Company into a company of another legal form.

7.3 The Preference Shareholders will have the same voting rights as the Ordinary Shareholders at all meetings in which they have a right to attend and vote at, in the circumstances laid out in Article 46 of the Law and above.

7.4 Dividend and distribution rights:

7.4.a. In respect of each Financial Year, and notwithstanding any provision to the contrary in these Articles, in case the (annual) General Meeting resolves (in its discretion, as the case may be following the recommendation (if any) made by the Board of the Company) upon a distribution of dividends out of the profits of the Company available for distribution in respect of a relevant Financial Year, the Preference Shares shall confer upon each Preference Shareholder, on a pro rata basis to the number of Preference Shares such Preference Shareholder holds in the share capital of the Company, the right to receive out of the profits of the Company available for distribution by way of dividend, in priority to any payment by way of dividend to the holders of any other Shares, a preferential dividend (the "Preference Dividend") as follows:

(i) an amount equal to zero dot zero one (0.01) per cent, per annum of the Preferred Nominal Price, the latter amount being increased by any unpaid amount of zero dot zero one (0.01) per cent of the Preferred Nominal Price in respect of any previous Financial Year.

7.4.b. No dividend payments or any other distribution may be paid or declared on any Shares pertaining to another class than the Preference Shares, nor shall any Shares pertaining to another class than the Preference Shares be redeemed or purchased by the Company, unless and until the aggregate of all Preference Dividends declared from the date of issue of the relevant Preference Shares is at least equal to a maximum of zero dot zero one (0.01) per cent, per annum of the Preferred Nominal Price compounded annually until the Dividend Payment Date (as defined below).

7.4.c. When a payment of dividends is approved and declared by the (annual) General Meeting of the Shareholders in respect of a Financial Year, the Preference Dividend shall be payable no later than thirty (30) days after the date of the relevant (annual) General Meeting of the Shareholders (the "Dividend Payment Date").

7.4.d. The Preference Dividend, subject to Article 7.4f, in case of distribution of (i) dividends recommended by the Board of the Company (in its discretion) and declared payable by the General Meeting of the Shareholders (in its discretion) or (ii) interim dividends declared payable by the Board of the Company, becomes a debt due from and payable by the Company to the Preference Shareholders at the relevant Dividend Payment Date, on a pro rata basis to the number of Preference Shares they hold in the share capital of the Company.

7.4.e. In any Financial Year, and in addition to any Preference Dividend paid, the Preference Shares will also confer further rights of participation in the profits of the Company on a pro rata basis *pari passu* to that of the Ordinary Shareholders rights of participation.

7.4.f. In the event that the Company is unable to pay in full on any Dividend Payment Date the amounts declared and due under Article 7.4.a. ("Relevant Dividend"), the following provisions apply:

(i) on the relevant Dividend Payment Date the Company must pay to the Preference Shareholders (on account of the Relevant Dividend) the maximum sum (if any) which can then be paid without breaching applicable laws. That sum must be divided among the Preference Shareholders pro rata according to the number of Preference Shares held by each of them;

(ii) the Company must pay the balance of the Relevant Dividend (whether in one or more installments) as soon as possible after the relevant Dividend Payment Date as may then be consistent with all applicable principles of law and that payment must be made in priority to any dividend which has accrued on any class of Share in respect of a period subsequent to the relevant Dividend Payment Date; and

(iii) each sum which becomes payable by the Company:

(A) on any Dividend Payment Date in accordance with Article 7.4f (i); or

(B) on any date for payment of the balance of any Relevant Dividend determined in accordance with Article 7.4f (ii); becomes a debt due from and immediately payable by the Company to the Preference Shareholders pro rata according to the number of Preference Shares held by each of them, carrying an interest rate of one (1) per cent per annum compounded on an annual basis (calculated on the basis of a 365 calendar days year) in accordance with Article 1154 of the Luxembourg civil code.

7.4.g. Each installment of the Preference Dividend whether payable:

(i) in full on the Dividend Payment Date for that installment, in accordance with Article 7.4d; or

(ii) on one or more dates falling on or after that Dividend Payment Date, in accordance with Article 7.4g, must be paid to those persons whose names are on the register of Shareholders as the Preference Shareholders on the day prior to the date of actual payment of that installments.

7.4.h. The Company may pay any dividend or other moneys payable in cash in respect of the Preference Shares by direct debit, bank or other funds transfer system or, with the written consent of the relevant Preference Shareholder, by any other method.

7.4.i. If any Dividend Payment Date is on a day which is not a business day, the Dividend Payment Date shall be deemed to be on the following business day.

7.4.j. No dividend may be declared or paid by the Company in respect of any Financial Year on the Ordinary Shares unless and until there have been paid to the Preference Shareholders all arrears and accruals of the Preference Dividend.

#### 7.5. Distribution on Liquidation

7.5.a. In the event of a return of capital of the Company on a liquidation, reduction of capital or otherwise (other than the redemption of the Preference Shares in accordance with the Law, the assets of the Company available for distribution to holders of Shares remaining after payment of all other debts and liabilities of the Company (and the actual charges and expenses of the liquidation) are, notwithstanding any provision to the contrary in these Articles, to be applied in the following manner and order of priority:

(i) first, in paying to the Preference Shareholders an amount equal to such amount as would be payable as Preference Dividend in respect of a relevant Preference Share under Article 7.5b as calculated up to and including the date of liquidation in respect of said relevant Preference Share;

(ii) secondly, in paying to the Preference Shareholders the Preferred Nominal Price of the Preference Shares; and

(iii) lastly, in distributing the balance to the Shareholders (being the Ordinary Shareholders and Preference Shareholders and any other shareholders where relevant and applicable) in accordance with their respective entitlement on a pro rata basis and in compliance with the other provisions of these Articles and applicable law.

7.5.b. For the purposes of Article 7.5a:

(i) any payment to the holders of Shares of a particular class must be made in proportion to the number of Shares of the relevant class held by each of them;

(ii) any payment in respect of unpaid arrears and accruals of any Preference Dividend must be calculated up to (and including) the Dividend Payment Date.

### 8. Issues of Shares.

8.1 The following provisions apply in respect of any New Shares which, after the date of adoption of these Articles, the Company proposes to offer for subscription and issue:

8.1.a. the Directors may offer New Shares only once a year at the end of the Financial Year of the Company;

8.1.b. [unless otherwise agreed by and between the Ordinary Shareholders], before subscription and issue to any person, the New Shares shall, subject to Article 8.5, be offered for subscription in the first instance to all holders of Shares in proportion (as nearly as practicable) to the aggregate number of Shares for the time being held by each holder of Shares respectively. That offer shall be made by notice in writing in accordance with Article 8.2 at a price per Share being no less than the latest available book value which, for the purposes of this Article shall mean the book value including all performance fees as well as other fees due to the Company for that last Financial Year;

8.1.c. after the expiration of the time limit for acceptance specified by the offer, or on the receipt of any intimation in writing from the offeree that it declines to accept the New Shares offered, the balance of any New Shares offered to the Shareholders but not so accepted shall be offered for subscription to the other Shareholders who either (i) have within the said period accepted all the New Shares offered to them (if relevant) or (ii) who were not offered the New Shares initially

as they were not entitled to the first offer (as prescribed in Article 8.5) and who shall, if more than one, be entitled to subscribe for the balance of those New Shares in the proportion (as nearly as the circumstances will admit) to their overall shareholding in the Company following the subscription of the New Shares and disregarding any Shares issued to the Shareholders who have not exercised or only partly exercised their rights and options, over those New Shares.

8.2 Any offer under Article 8.1 shall be made by notice specifying the number and class of New Shares comprised in the offer, the price at which those New Shares are offered, the proposed terms of issue and limiting the time (not being less than twelve (12) days unless the holder to whom the offer is to be made otherwise agrees) within which the offer if not accepted will be deemed to have been declined.

8.3 The Directors may not offer any unsubscribed New Shares not applied for by any holders of Shares at a price and on terms more favourable than those at which the New Shares were initially offered to those Shareholders.

8.4 For the purpose of Article 8.1, where a person is unconditionally entitled to be registered as the holder of Shares he and not the person actually registered as the holder of the Shares shall be deemed to be a Shareholder in relation to those Shares and the Shareholders shall in this Article 8 be construed accordingly.

8.5 Holders of Preference Shares shall not be entitled to subscribe for Ordinary Shares except in accordance with, and in the manner of, the provisions of Article 8.1.3 above.

### **9. Variation of Class rights.**

9.1 Whenever the rights and privileges of the Shares of a Class are to be altered, varied or abrogated, whether or not the Company is being wound up, any such alteration, variation or abrogation shall be subject to the prior approval of the holders of the relevant Share Class in accordance with Luxembourg law.

#### **9.2 Proceedings at meetings**

9.2.a. For the purposes of Article 9.1 above all the provisions of these Articles relating to General Meetings shall, mutatis mutandis, apply to every separate General Meeting of the holders of each Class of Shares, except that:

(i) unless there is only one holder of such Class of Shares, the necessary quorum shall be two persons holding or representing by proxy at least fifty (50) per cent in nominal amount of the issued Shares of the Class or, at any adjourned meetings of such holders, those Shareholders who are present in person or by proxy, whatever their holdings, and if there is only one holder the quorum shall be that one holder;

(ii) the holders of Shares of the Class shall, on a Poll, have one vote in respect of every Share of the Class held by them respectively.

#### **9.3. No deemed variation**

9.3.a. The following events will not constitute a variation of the rights attached to any Class of Shares unless the terms of issue of that Class expressly provide otherwise or unless the provisions of these Articles are not followed:

(i) the issue of Shares of any Class additional to Shares of that Class previously issued;

(ii) the creation or issue of Shares of a different Class to that (where there is only one Class of Shares in issue) or to those (where there is more than one Class of Shares in issue) previously issued; or

(iii) any consolidation or sub-division (or both) of any Class of Shares.

### **10. Meetings of the Shareholders of the Company.**

10.1 In the case of a Sole Shareholder, the Sole Shareholder assumes all powers conferred to the General Meeting. In these Articles, decisions taken, or powers exercised, by the General Meeting shall be a reference to decisions taken, or powers exercised, by the Sole Shareholder as long as the Company has only one Sole Shareholder. The decisions taken by the Sole Shareholder are documented by way of minutes or written resolution.

10.2 In the case of a plurality of Shareholders, any regularly constituted meeting of the Ordinary Shareholders of the Company (the General Meeting) shall represent the entire body of Ordinary Shareholders of the Company or all Shareholders who are entitled to attend and vote at the meeting. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to all the operations of the Company.

10.3 The annual General Meeting is held on the 15<sup>th</sup> September at 3:00 p.m. at the Company's registered office, or at any other place to be specified in the convening notices. If such day is a legal holiday the annual General Meeting will be held on the next following business day.

10.4 Any Shareholder wishing to participate in a General Meeting may do so by conference call, video conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the Shareholders attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Shareholders can properly deliberate, and participate. In such circumstances a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

### **11. Notice, quorum, powers of attorney and convening notices.**

11.1 The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice for, and the conduct of, the General Meetings, unless otherwise provided herein.

11.2 In addition to the provision of the law and as otherwise stated in these Articles, the General Meetings may be called by the Board or any two Directors at the registered office of the Company or at the place indicated in the notice of meeting. The notice periods and quorum provided for by law shall govern the notice.

**12. Votes and Majority of votes.** Each Share is entitled to one vote and all resolutions at a duly convened General Meeting, except as otherwise required by law, by these Articles, or by any shareholders agreement which is in place between the Shareholders from time to time, shall be done by Poll of those present or represented and voting at the General Meeting.

**13. Quorum.** Subject to Article 14, as the case may be, no business will be transacted at any General Meeting unless a quorum is present but the absence of a quorum shall not preclude the appointment of a Chairman which shall not be treated as part of the business of the meeting. A quorum will be two persons present representing at least fifty (50) per cent in nominal amount of the issued Shares of the relevant Shareholders entitled to vote upon the business to be transacted, each being an Ordinary Shareholder, or other Shareholder entitled to attend and vote at the meeting or a proxy for such Shareholder or in the case of a corporate Ordinary Shareholder, a duly authorised representative of that corporation.

**14. Procedure if no quorum present.**

14.1 If within half an hour after the time appointed for the meeting a quorum is not present, or if during a meeting a quorum ceases to be present, the meeting will be adjourned to such other day and such other time and place as the Directors may determine and if at the adjourned meeting a quorum is not present or ceases to be present then the Shareholder or Shareholders present will be a quorum.

14.2 The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented.

14.3 A Shareholder may act at any General Meeting by appointing another person as his proxy in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed.

14.4 If all the Shareholders of the Company are present or represented at a General Meeting, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

14.5 The Shareholders may vote in writing (by way of a ballot paper) on resolutions submitted to the General Meeting provided that the written ballot papers include the name, first name, address and the signature of the relevant Shareholder. The original ballot papers must be received by the Company before the relevant General Meeting.

**15. Chairman of meetings.** The Chairman will preside as chairman of every General Meeting of the Company. If at any meeting the Chairman is not present within thirty (30) minutes after the time fixed for holding the meeting, the Directors present shall choose one of their number to be Chairman and, if there is only one Director present and willing to act, he will be Chairman. If no Director is willing to act as Chairman, or if no Director is present within thirty (30) minutes after the time fixed for holding the meeting, the Shareholders present and entitled to vote may choose one of their number to be Chairman of the meeting.

**16. Powers of the General Meeting.** The following matters shall be of the competence of the General Meeting of the Shareholders who are entitled to receive notice of, attend, and vote at, a General Meeting of the Shareholders:

16.1.a. Altering or amending these Articles.

16.1.b. Changing the nature of the business only in accordance with the scope of its objects, the Law and the law of 17 December 2010, including, but not limited to, making or permitting any material change (including cessation) in the nature or scope of the business of the Company which change in each case would be material in the context of the Company as a whole.

16.1.c. Declaring or payment by the Company of any dividend or other distribution or the reduction of any of its profits, assets or reserves.

16.1.d. Changing the name of the Company.

16.1.e. Approving the creation, allotment or issue of any Shares or other securities by the Company or the grant of any option or other right to require the creation, allotment or issue of any Shares or other securities.

16.1.f. Approving the carrying out by the Company of any form of financial or capital restructuring, including the increase, reduction, repayment, purchase, subdivision, redemption, re-designation, consolidation or alteration in any way of its authorised or issued share capital or the alteration or variation of the rights attaching to its issued or unissued share capital, save as otherwise contemplated by these Articles or any shareholders' agreement which is in place between the Shareholders from time to time.

**17. Management.**

17.1 The Company shall be managed by a Board composed of at least three (3) Directors who need not be Shareholders of the Company. The Director(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

17.2 The Director(s) shall be elected by the General Meeting of Ordinary Shareholders. The Ordinary Shareholders of the Company shall also determine the number of Directors, their remuneration and the term of their office. A Director may be removed with or without cause and/or replaced, at any time, by resolution adopted by the General Meeting of Ordinary Shareholders.



17.3 In the event of vacancy in the office of a Director because of death, retirement or otherwise, the remaining Directors may elect, by a majority vote, a Director to fill such vacancy until the next General Meeting. In the absence of any remaining Directors, a General Meeting shall promptly be convened by the statutory auditor and held to appoint new Directors.

#### **18. Meetings of the Board.**

18.1 The Board shall appoint a chairman (the "Chairman") among its members and may choose a secretary, who need not be a Director, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the Board and of the resolutions passed at the General Meeting or of the resolutions passed by the Sole Shareholder. The Chairman will preside at all meetings of the Board and any General Meeting. In accordance with Article 15, in his/her absence, the General Meeting or the other members of the Board (as the case may be) will appoint another Chairman pro tempore who will preside at the relevant meeting by simple majority vote of the Directors present or by proxy at such meeting.

18.2 The Board shall meet upon call by the Chairman or any two Directors at the registered office of the Company or at the place indicated in the notice of meeting.

18.3 Written notice of any meeting of the Board shall be given to all the Directors at least twenty-four (24) hours in advance of the date set for such meeting, except in circumstances of emergency, in which case the nature and the causes of such circumstances shall be set forth briefly in the convening notice of the meeting of the Board.

18.4 No such written notice is required if all the members of the Board are present or represented during the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda, of the meeting. The written notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or e-mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed, of each member of the Board. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board.

18.5 Any member of the Board may act at any meeting of the Board by appointing, in writing whether in original, by telefax, cable, telegram, telex or mail to which an electronic signature, which is valid under Luxembourg law, is affixed, another Director as his or her proxy.

18.6 Any Director may participate in a meeting of the Board by conference call, video conference, or similar means of communications equipment whereby (i) the Directors attending the meeting can be identified, (ii) all persons participating in the meeting can hear and speak to each other, (iii) the transmission of the meeting is performed on an on-going basis and (iv) the Directors can properly deliberate, and participate. In such circumstances a meeting by such means shall constitute presence in person at such meeting.

18.7 The Board can deliberate and act validly only if at least the majority of the Company's Directors are present or represented at a meeting of the Board. Decisions shall be taken by a majority of the votes of the Directors present or represented at such meeting. In the case of a tied vote, the Chairman of the meeting shall have a casting vote.

18.8 Notwithstanding the foregoing, a resolution of the Board may also be passed in writing, provided such resolution is preceded by a deliberation between the Directors by such means as is, for example, described under Article 18.6. Such resolution shall consist of one or several documents containing the resolutions and signed, manually or electronically by means of an electronic signature which is valid under Luxembourg law, by each and every Director. The date of such resolution shall be the date of the last signature.

#### **19. Minutes of meetings of the Board.**

19.1 The minutes of any meeting of the Board shall be signed by the Chairman or a member of the Board who presided at such meeting.

19.2 Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the Chairman, any two members of the Board.

**20. Powers of the Board.** The Board is vested with the broadest powers to perform or cause to be performed all acts of disposition and administration in the Company's interest, including the power to transfer, assign or dispose of the assets of the Company in accordance with the Law. All powers not expressly reserved by the Law or by the Articles to the General Meeting fall within the competence of the Board.

#### **21. Delegation of powers.**

21.1 The Board may appoint a conducting person, either a Shareholder or not, or a member of the Board or not, who shall be of sufficient good repute and sufficient experience in relation to the type of business carried out by the relevant Fund and who shall have full authority to act on behalf of the Company in all matters concerned with the daily management and affairs of the Company.

21.2 The Board may appoint a person, either a Shareholder or not, either a Director or not, as permanent representative for any entity in which the Company is appointed as member of the Board. This permanent representative will act with all discretion, but in the name and on behalf of the Company, and may bind the Company in its capacity as member of the Board of any such entity.

21.3 The Board is also authorised to appoint a person, either Director or not, for the purposes of performing specific functions at every level within the Company.

**22. Binding signatures.** The Company shall be bound towards third parties in all matters (including the daily management) by (i) the joint signatures of any two Directors of the Company or (ii) the joint signatures of any persons or sole signature of the person to whom such signatory power has been granted by the Board, but only within the limits of such power.

**23. Conflict of interests.**

23.1 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that any one or more of the Directors or officers of the Company is interested in, or is a director, associate, officer or employee of such other company or firm.

23.2 Any Director or officer of the Company who serves as director, officer or employee of any company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, solely by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

23.3 In the event that any Director of the Company may have any personal and opposite interest in any transaction of the Company, such Director shall make known to the Board such personal and opposite interest and shall not consider or vote upon any such transaction, and such transaction, and such Director's interest therein, shall be reported to the next following annual General Meeting.

23.4 The two preceding paragraphs do not apply to resolutions of the Board concerning transactions made in the ordinary course of business of the Company of which are entered into on arm's length terms.

**24. Disqualification of Directors.**

24.1 A Director shall automatically resign in any of the following events:

4.1.a. if, by notice in writing to the Company, he resigns his office;

4.1.b. if he becomes bankrupt or makes any arrangement or composition with his creditors generally;

4.1.c. if he is, or may be, suffering from mental disorder and an order is made by a Court having jurisdiction (whether in Luxembourg or elsewhere) in matters concerning mental disorder for his detention or for the appointment of a receiver, curator bonis or other person to exercise powers with respect to his property or affairs;

4.1.d. if he ceases to be a Director by virtue of any provision of the law, or he becomes prohibited by law from being a director; or

4.1.e. if he is absent from meetings of the Board for six successive months without leave, unless prevented by illness, unavoidable accident or other cause which may seem to the other members of the Board to be sufficient, and his alternate director (if any) has not during this period attended in his place, and the Directors resolve that his office should be vacated.

24.2 No Director will vacate his office or become ineligible for appointment or re-appointment as a Director by reason only of his having attained any particular age, nor will special notice be required of any resolution appointing or approving the appointment of such a Director, or any notice be required to state the age of the person to whom such a resolution relates.

**25. Statutory auditor(s).** The Company's operations are supervised by one or more approved statutory auditors. Their mandate may not exceed six years.

**26. Accounting year and annual accounts.**

26.1 The accounting year of the Company shall begin on the 1<sup>st</sup> April of each year and shall terminate on the 31<sup>st</sup> March of the following year (the "Financial Year").

26.2 All annual accounts shall be drawn in the form required by Luxembourg law.

**27. Allocation of profits.**

27.1 From the annual net profits of the Company, 5% (five per cent) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to 10% (ten per cent) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in Article 5 above.

27.2 The General Meeting shall determine how the remainder of the annual net profits shall be disposed of and it may alone decide to pay dividends from time to time, as in its discretion believes best suits the corporate purpose and policy.

27.3 The dividends may be paid in Euros or any other currency selected by the Board and they may be paid at such places and times as may be determined by the Board. The Board may decide to pay interim dividends under the conditions and within the limits laid down in the Law.

**28. Dissolution and liquidation.** The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the General Meeting adopted in the manner required for amendment of these Articles, as prescribed in Article 29 below. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators (who may be physical persons or legal entities) appointed by the General Meeting deciding such liquidation. Such General Meeting shall also determine the powers and the remuneration of the liquidator(s).

**29. Amendments.** These Articles may be amended, from time to time, by an extraordinary General Meeting, subject to the quorum and majority requirements referred to in the Law.



**30. Applicable law.** All matters not expressly governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law and of the modifying Acts.“

Nothing else being on the agenda, that meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks english, states herewith that at the request of the appearing parties the present deed is worded in english, followed by a french version; at the request of the same appearing parties, in case of divergences between the english and the french texts, the english version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg.

The document having been read to the appearing persons, all of whom are known to the notary, by their surnames, christian names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le vingt-six juin.

Par devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

S'est réunie

l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de "Zadig Gestion (Luxembourg) S.A.", établie et ayant son siège à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, constituée suivant acte du notaire Carlo WERSANDT de Luxembourg, en date du 21 juin 2010, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 1727 du 24 août 2010, modifiée pour la dernière fois suivant acte du notaire Paul DECKER de Luxembourg en remplacement du notaire Jean SECKLER de Luxembourg empêché en date du 23 janvier 2013, publié au dit Mémorial C, Numéro 742 du 27 mars 2013, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 154.248,

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Sophie BECKER, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

qui désigne comme secrétaire David PAWELKOWSKI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg,

L'assemblée choisit comme scrutateur David PAWELKOWSKI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le bureau ayant ainsi été constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

#### *Ordre du jour:*

1. Transfert de siège de la société et modification subséquente de l'article 2.1 et 2.2 des statuts de la société;
2. Changement de l'objet social et modification de l'article 4 de statuts de la société;
3. Refonte complète des statuts de la société;
4. Divers.

II) Il a été établi une liste de présence, renseignant les actionnaires présents et représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle, après avoir été signée ne varietur par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du bureau sera annexée au présent acte pour être soumis à la formalité de l'enregistrement.

Les pouvoirs des actionnaires représentés, signés ne varietur par les comparants et par le notaire instrumentant, resteront également annexés au présent acte.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour. Tous les actionnaires présents ou représentés déclarent avoir renoncé à toutes les formalités de convocation.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la Société du 35, boulevard Prince Henri, L-1724 Luxembourg au 70C, route d'Arlon, L-8008 Strassen et de modifier l'article 2.1 et 2.2 des statuts de la Société comme suit:

« **2.1.** Le siège social est établi dans la commune de Strassen.

**2.2.** Le siège social pourra être transféré dans la commune de Strassen, Grand-Duché de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration de la société.».

#### *Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de changer l'objet social de la Société et de modifier en conséquence l'article a des statuts de la société, lequel aura dorénavant la teneur suivante:

#### « 4. Objet Social.

4.1 L'objet de la Société est la création, la commercialisation, l'administration, potentiellement la domiciliation et la gestion d'Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières ("OPCVM") agréés conformément à la Directive 2009/65/CE relative à la coordination des lois, réglementations et des dispositions administratives relatives aux OPCVM ainsi qu'à la gestion d'autres organismes de placements collectifs ("OPC") luxembourgeois et/ou étrangers selon la loi datée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placements collectifs, telle qu'amendée et la prestation, pour des fonds d'investissement alternatifs («FIA») luxembourgeois et étrangers au sens de la Directive européenne 2011/61/UE, de fonctions de gestion, d'administration, de marketing et d'autres activités relatives aux actifs de FIA, selon l'Article 5(2) et l'Annexe I de la loi luxembourgeoise datée du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs.

4.2 De manière plus générale la Société pourra mener toute activité liée directement ou indirectement et considérée comme utile et nécessaire à l'accomplissement de son objet tout en restant toujours dans les limites prescrites par le Chapitre 15 de la loi luxembourgeoise datée du 17 décembre 2010 relative aux OPCs, la loi luxembourgeoise datée du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs et toute autre lois et réglementations applicables.

4.3 La Société n'acceptera pas les dépôts ni ne fournira de prestation de garde d'actifs pour elle-même ou pour le compte de ses clients.

4.4 L'activité de gestion de portefeuille collectif de tout OPCVM ou OPC comprend les fonctions suivantes:

4.4.a. Gestion de portefeuille. A ce titre, la Société pourra, pour le compte d'un Fonds, (i) fournir tout conseil en investissement ou prendre toute décision d'investissement, (ii) conclure des contrats, (iii) acheter, vendre, échanger et délivrer tout type de valeur mobilières et/ou d'autre type d'actifs autorisés, (iv) exercer tout droit de vote relatif aux titres détenus par les fonds sous gestion et seulement dans des circonstances d'absence de conflit.

4.4.b. Administration d'un Fonds. Cette fonction comprend les activités mentionnées sous «Administration» à l'Annexe II de la loi luxembourgeoise datée du 17 décembre 2010 à savoir (i) l'évaluation des portefeuilles des Fonds et l'évaluation des parts/actions correspondantes, (ii) l'émission et le rachat des parts/actions d'un Fonds, (iii) la tenue des registres des porteurs de parts/actions, et (iv) l'enregistrement des opérations.

4.4.c. Commercialisation des parts/actions d'un Fonds au Luxembourg et à l'étranger.

4.5 La Société peut réaliser en tout ou en partie les activités mentionnées sous les Articles 4.4a. à 4.4c. ci-dessus pour des OPCVMs et des OPCs ou d'autres sociétés de gestion.

4.6 La Société peut également fournir des services de gestion de portefeuille sur une base discrétionnaire et individualisée, en ligne avec l'Article 101 (3)-a) de la loi datée du 17 décembre 2010.

4.7 D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social uniquement, en restant toutefois dans les limites tracées par la Loi, la loi datée du 17 décembre 2010 et de la loi datée du 12 juillet 2013.

4.8 La Société pourra aussi accessoirement administrer ses propres actifs et effectuer toute opération qu'elle jugera utile dans l'accomplissement et le développement de ses objectifs ainsi que n'importe quelle activité autorisées par les lois applicables.

Les fonctions de gestion, d'administration, de commercialisation et toutes autres activités pour les FIAs comprennent:

4.8.a. Les fonctions de gestion de portefeuille et de gestion des risques que la Société doit réaliser dans le cadre de la gestion d'un FIA;

4.8.b. D'autres fonctions que la Société peut également réaliser dans le cadre de la gestion collective d'un FIA:

4.8.b.i. administration: (i) services juridiques et de gestion comptable du fonds; (ii) demandes de renseignements des clients; (iii) évaluation du portefeuille et détermination de la valeur des parts, y compris les aspects fiscaux; (iv) contrôle du respect des dispositions réglementaires; (v) tenue du registre des porteurs de parts/d'actions; (vi) répartition des revenus; (vii) émissions et rachats de parts/d'actions; (viii) règlement des contrats, y compris envoi des certificats; (ix) enregistrement et conservation des opérations.

4.8.b.ii. commercialisation;

4.8.b.iii. Les activités liées aux actifs d'un FIA, à savoir l'exécution des services nécessaires pour que soient remplis les devoirs fiduciaires du gestionnaire, et assure la gestion des infrastructures, les activités d'administration des immeubles, le conseil aux entreprises concernant la structure du capital, la stratégie industrielle et les questions connexes, le conseil et les services concernant les fusions et les acquisitions, et d'autres services liés à la gestion du FIA et des sociétés et autres actifs dans lesquels il a investi.»

#### *Troisième résolution*

L'Assemblée décide de refondre intégralement les statuts de la société.

Par conséquent, les statuts de la société auront désormais la teneur suivante:

Définitions:

Statuts les statuts de la société, tel que modifié de temps en temps par résolutions spéciales

Conseil le Conseil d'Administration de la Société

Président	défini selon l'Article 18.1
Catégorie	une catégorie d'Actions de la Société ayant un droit spécifique
La Société	Zadig Gestion (Luxembourg) S.A.
Administrateur	un administrateur pendant le temps de son mandat
Date de Paiement du Dividende	définie à l'Article 7.4.c.
Exercice Social	chaque année comptable de la Société telle que déterminée périodiquement par la société, commençant actuellement le 1 <sup>er</sup> avril de chaque année et se terminant le 31 mars de l'année suivante.
Fonds	défini à l' Article 4.1
Assemblée Générale	sauf stipulation contraire de la Loi ou des Statuts, une assemblée générale des Actionnaires Ordinaires de la Société (incluant l'assemblée générale annuelle de la Société) convoquée soit par les Administrateurs ou les Actionnaires de la Société.
La Loi	la Loi sur les sociétés commerciales de Luxembourg du 10 août 1915, tel que modifiée
Nouvelles Actions	toute Action non encore émise par la Société
Actions Ordinaires	Les Actions avec droit de vote d'une valeur nominale de cinquante (50) Euros chacune dans le capital de la Société désignées comme Actions Ordinaires
Actionnaires Ordinaires	les détenteurs d'Actions Ordinaires
Scrutin	La procédure utilisable à toute assemblée des Actionnaires de la Société selon laquelle tout Actionnaire présent personnellement ou par procuration dispose d'un vote pour chaque action détenue.
Dividende Prioritaire	défini à l'Article 7.4.a.
Action Préférentielles	Les actions sans droit de vote à Dividende Prioritaire d'une valeur nominale de cinquante (50) Euros chacune dans le capital de la Société telles que désignées par Actions Préférentielle
Actionnaire Préférentiel	Les détenteurs d'Actions Préférentielles occasionnellement
Valeur Nominale Préférentielles	La valeur nominale de chaque Action Préférentielles
Dividende	Applicable défini à l'Article 7.4.f.
Actions	toute action, partie du capital de la Société
Actionnaires	Les Actionnaires Ordinaires et Actionnaires Préférentiels occasionnellement.

### 1. Forme - Dénomination.

1.1 Il existe une société anonyme sous la dénomination de «Zadig Gestion (Luxembourg) S.A.» (ci-après, la Société).

1.2 La Société peut avoir un Actionnaire Unique (l'«Actionnaire Unique») ou plusieurs Actionnaires. La société ne pourra pas être dissoute par la mort, la suspension des droits civiques, la faillite, la liquidation ou la banqueroute de l'Actionnaire Unique.

### 2. Siège Social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la commune de Strassen, Grand-Duché de Luxembourg.

2.2 Le siège social pourra être transféré dans les limites de la commune de Strassen par simple décision du Conseil d'Administration de la Société.

2.3 Des bureaux et succursales peuvent être ouverts au Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger par décision du Conseil.

2.4 Lorsque le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, qui restera une société luxembourgeoise.

### 3. Durée de la Société.

3.1 La Société est constituée pour une période illimitée.

La Société peut être dissoute, à tout moment, par résolution de l'Assemblée Générale de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 29 ci-après.

### 4. Objet Social.

4.1 L'objet de la Société est la création, la commercialisation, l'administration, potentiellement la domiciliation et la gestion d'Organismes de Placement Collectifs en Valeurs Mobilières ("OPCVM") agréés conformément à la Directive 2009/65/CE relative à la coordination des lois, réglementations et des dispositions administratives relatives aux OPCVM

ainsi qu'à la gestion d'autres organismes de placements collectifs ("OPC") luxembourgeois et/ou étrangers selon la loi datée du 17 décembre 2010 relative aux organismes de placements collectifs, telle qu'amendée et la prestation, pour des fonds d'investissement alternatifs («FIA») luxembourgeois et étrangers au sens de la Directive européenne 2011/61/UE, de fonctions de gestion, d'administration, de marketing et d'autres activités relatives aux actifs de FIA, selon l'Article 5(2) et l'Annexe I de la loi luxembourgeoise datée du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs.

4.2 De manière plus générale la Société pourra mener toute activité liée directement ou indirectement et considérée comme utile et nécessaire à l'accomplissement de son objet tout en restant toujours dans les limites prescrites par le Chapitre 15 de la loi luxembourgeoise datée du 17 décembre 2010 relative aux OPCs, la loi luxembourgeoise datée du 12 juillet 2013 relative aux gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs et toute autre lois et réglementations applicables.

4.3 La Société n'acceptera pas les dépôts ni ne fournira de prestation de garde d'actifs pour elle-même ou pour le compte de ses clients.

4.4 L'activité de gestion de portefeuille collectif de tout OPCVM ou OPC comprend les fonctions suivantes:

4.4.a. Gestion de portefeuille. A ce titre, la Société pourra, pour le compte d'un Fonds, (i) fournir tout conseil en investissement ou prendre toute décision d'investissement, (ii) conclure des contrats, (iii) acheter, vendre, échanger et délivrer tout type de valeur mobilières et/ou d'autre type d'actifs autorisés, (iv) exercer tout droit de vote relatif aux titres détenus par les fonds sous gestion et seulement dans des circonstances d'absence de conflit.

4.4.b. Administration d'un Fonds. Cette fonction comprend les activités mentionnées sous «Administration» à l'Annexe II de la loi luxembourgeoise datée du 17 décembre 2010 à savoir (i) l'évaluation des portefeuilles des Fonds et l'évaluation des parts/actions correspondantes, (ii) l'émission et le rachat des parts/actions d'un Fonds, (iii) la tenue des registres des porteurs de parts/actions, et (iv) l'enregistrement des opérations.

4.4.c. Commercialisation des parts/actions d'un Fonds au Luxembourg et à l'étranger.

4.5 La Société peut réaliser en tout ou en partie les activités mentionnées sous les Articles 4.4a. à 4.4c. ci-dessus pour des OPCVMs et des OPCs ou d'autres sociétés de gestion.

4.6 La Société peut également fournir des services de gestion de portefeuille sur une base discrétionnaire et individualisée, en ligne avec l'Article 101 (3)-a) de la loi datée du 17 décembre 2010.

4.7 D'une façon générale, elle peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet social uniquement, en restant toutefois dans les limites tracées par la Loi, la loi datée du 17 décembre 2010 et de la loi datée du 12 juillet 2013.

4.8 La Société pourra aussi accessoirement administrer ses propres actifs et effectuer toute opération qu'elle jugera utile dans l'accomplissement et le développement de ses objectifs ainsi que n'importe quelle activité autorisées par les lois applicables.

Les fonctions de gestion, d'administration, de commercialisation et toutes autres activités pour les FIAs comprennent:

4.8.a. Les fonctions de gestion de portefeuille et de gestion des risques que la Société doit réaliser dans le cadre de la gestion d'un FIA;

4.8.b. D'autres fonctions que la Société peut également réaliser dans le cadre de la gestion collective d'un FIA:

4.8.b.i. administration: (i) services juridiques et de gestion comptable du fonds; (ii) demandes de renseignements des clients; (iii) évaluation du portefeuille et détermination de la valeur des parts, y compris les aspects fiscaux; (iv) contrôle du respect des dispositions réglementaires; (v) tenue du registre des porteurs de parts/d'actions; (vi) répartition des revenus; (vii) émissions et rachats de parts/d'actions; (viii) règlement des contrats, y compris envoi des certificats; (ix) enregistrement et conservation des opérations.

4.8.b.ii. commercialisation;

4.8.b.iii. Les activités liées aux actifs d'un FIA, à savoir l'exécution des services nécessaires pour que soient remplis les devoirs fiduciaires du gestionnaire, et assure la gestion des infrastructures, les activités d'administration des immeubles, le conseil aux entreprises concernant la structure du capital, la stratégie industrielle et les questions connexes, le conseil et les services concernant les fusions et les acquisitions, et d'autres services liés à la gestion du FIA et des sociétés et autres actifs dans lesquels il a investi.

## **5. Capital Social.**

5.1 Le capital social souscrit est fixé à la somme de cinq cents mille euros (EUR 500.000) représenté par dix mille (10.000) actions, d'une valeur nominale de cinquante euros (EUR 50.-) chacune, dont six mille (6.000) actions ordinaires (Actions ordinaires) et quatre mille (4.000) actions préférentielles sans droit de vote (Actions Préférentielles).

5.2 Le capital social souscrit de la Société pourra être augmenté ou réduit par une résolution prise par l'Assemblée Générale statuant comme en matière de modification des Statuts, tel que prescrit à l'article 29 ci-après et notamment si nécessaire à maintenir le niveau de capital requis par la valeur de tout Fonds géré par la Société.

## **6. Actions.**

6.1 Toutes les actions sont nominatives. Toutes les actions émises par la Société seront enregistrées dans le registre des actionnaires comme preuve de détention qui sera conservé par la Société à son siège social et mis à disposition des actionnaires pour consultation par tout Actionnaire au siège social de la Société.

6.2 Des fractions d'actions peuvent être émises.

6.3 Les Actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs Actions.

6.4 La Société pourra racheter ses propres Actions dans les limites prévues par la loi.

6.5 La Société ne reconnaîtra qu'un actionnaire par action. Tout regroupement de copropriétaire devra nommer un unique représentant qui les représentera auprès de la Société.

## **7. Droit des Actions Préférentielles.**

7.1 Toute Action Préférentielle devra être identique sous tous ses aspects sauf stipulation spéciale dans ces Statuts.

7.2 Les Actions Préférentielles ne portent pas de droit de vote autre que ceux précisés ci-après. Conformément à l'Article 46 de la Loi les Actionnaires Préférentiels sont autorisés à voter dans toute assemblée générale des actionnaires convoquée dans l'objet de statuer sur les points suivants:

7.2.a. l'émission de nouvelles actions portant des droits préférentiels;

7.2.b. la détermination des Dividendes Prioritaires attachés aux Actions Préférentielles;

7.2.c. la conversion des Actions Préférentielles en Actions Ordinaires;

7.2.d. la réduction du capital social de la Société, qui ne peut être effectuée qu'en accord avec la loi du 17 décembre 2010;

7.2.e. tout changement de l'objet social de la Société, qui ne peut être effectuée qu'en accord avec la loi du 17 décembre 2010;

7.2.f. la dissolution de la Société avant terme; et

7.2.g. la transformation de la Société en une société d'une autre forme légale.

7.3 Les Actionnaires Préférentiels auront les mêmes droits de vote que les Actionnaires Ordinaires pour toute assemblée à laquelle ils ont droit de participer et voter dans les circonstances établies par l'Article 46 de la Loi et ci-dessus.

7.4 Droit aux Dividendes et distribution:

7.4.a. A chaque exercice social, et sauf disposition contraire dans les présents Statuts, dans le cas où l'Assemblée Générale (annuelle) décide (à sa discrétion, potentiellement en suivant la recommandation (si existante) faite par le Conseil d'Administration de la Société) au sujet de la distribution d'un dividende déduit des profits disponibles à la distribution relatifs à un exercice social de la Société, les Actions Préférentielles conféreront à chaque Actionnaire Préférentiel, sur base du prorata du nombre d'Actions Préférentielles de la Société détenu par l'Actionnaire Préférentiel, le droit de recevoir sur les profits de la Société disponibles à la distribution par voie de dividende, prioritairement à tout paiement par voie de dividende à tout détenteur d'action ordinaire, un Dividende Prioritaire (le «Dividende Prioritaire») comme suit:

(i) un montant égal à zéro point zéro (0,01) pour cent par an du Prix Nominal Préférentiel, ce dernier montant sera augmenté d'un montant non payé de zéro point zéro (0,01) pour cent par an du Prix Nominal Préférentiel pour tout Exercice Social antérieur.

7.4.b. Aucun dividende ni aucune autre distribution ne pourra être payé ou déclaré sur de quelconques Actions appartenant à une autre catégorie que les Actions Préférentielles, et aucune Actions appartenant à une autre catégorie que les Actions Préférentielles ne pourra être rachetée ou achetée par la Société, à moins et jusqu'à ce que l'intégralité des Dividendes Préférentiels déclarés à la date d'émission des Actions Préférentielles concernées soit au moins égale à un maximum de zéro point zéro (0,01) pour cent par an du Prix Nominal Préférentiel calculé annuellement jusqu'à la Date de Paiement de Dividende (telle que définie ci-après).

7.4.c. Lorsqu'un paiement de dividende est approuvé et déclaré par l'Assemblée Générale (annuelle) des Actionnaires au titre d'un exercice social, le Dividende Prioritaire doit être payable au plus tard dans les trente (30) jours après la date de l'Assemblée Générale (annuelle) des Actionnaires concernée (la «Date de Paiement du Dividende»).

7.4.d. Le Dividende Prioritaire, sous réserve de l'Article 7.4f., en cas de distribution de (i) dividendes recommandés par le Conseil d'Administration de la Société (à sa discrétion) et déclarés payable par l'Assemblée Générale des Actionnaires (à sa discrétion) ou (ii) dividendes intérimaires déclarés payables par le Conseil d'Administration de la Société, devient une dette due par et payable par la Société aux Actionnaires Préférentiels à la Date de Paiement du Dividende concernée, sur base du prorata du nombre d'Actions Préférentielles qu'ils détiennent dans le capital social de la Société.

7.4.e. Lors de tout Exercice Social et en sus de tout Dividende Préférentiel payé, les Actions Préférentielles conféreront également des droits additionnels de participation aux bénéfices de la Société sur une base prorata pari passu aux droits de participation des Actionnaires Ordinaires.

7.4.f. Au cas où la Société n'est pas en mesure de payer en son intégralité à la Date de Paiement du Dividende les montants déclarés et dus selon l'Article 7.4a. («Dividende Concerné»), les dispositions suivantes s'appliquent:

(i) à la Date de Paiement du Dividende concerné, la Société est dans l'obligation de payer aux Actionnaires Préférentiels (sur le compte du Dividende Concerné) le montant maximal (le cas échéant) qui peut être alors payé sans enfreindre les lois applicables. Cette somme doit être divisée parmi les Actionnaires Préférentiels au prorata des Actions Préférentielles détenues par chacun d'eux;



(ii) la Société est dans l'obligation de payer le solde du Dividende Concerné (en un ou plusieurs versements) dès que possible après la Date de Paiement du Dividende concerné, pour autant que compatible avec tous les principes légaux applicables et ce paiement doit être fait prioritairement à tout dividende cumulé dans toute classe d'Action et relatif à une période postérieure à la Date de Paiement du Dividende concerné; et

(iii) toute somme qui devient payable par la Société:

(A) à toute Date de Paiement du Dividende d'après l'Article 7.4f. (i); ou

(B) lors de toute date de paiement du solde de tout Dividende Concerné déterminé conformément à l'article 7.4f. (ii); devient une dette due, et immédiatement payable, par la Société aux Actionnaires Préférentiels prorata le nombre d'Actions Préférentielles détenues par chacun d'eux et portant un intérêt de un (1) pour cent par an calculé annuellement (sur la base d'une année de 365 jours) conformément à l'article 1154 of Code civil luxembourgeois.

7.4.g. Chaque versement de Dividende Prioritaire si payable:

(i) en intégralité à la Date de Paiement du Dividende pour ce versement, d'après l'Article 7.4d.; ou

(ii) à une ou plusieurs dates situées à la Date de Paiement du Dividende ou postérieures, d'après l'Article 7.4g., doivent être payés aux personnes dont les noms figurant sur le register des Actionnaires en tant qu'Actionnaires Préférentiels au jour précédent la date de paiement effectif de ce versement.

7.4.h. La Société peut payer tout dividende ou autre déboursement payable en espèce relative aux Actions Préférentielles par débit direct, virement bancaire ou autre système de transfert ou, avec le consentement écrit de l'Actionnaire Privilégié concerné, par toute autre méthode.

7.4.i. Si une Date de Paiement du Dividende est un jour qui n'est pas un jour travaillé, la Date de Paiement du Dividende sera réputée comme étant la date du prochain jour ouvré.

7.4.j. Aucun dividende ne pourra être déclaré ou payé par la Société relativement à un exercice social à moins que et jusqu'à ce que tous les arriérés et Dividendes Prioritaires accumulés aient été payés aux Actionnaires Préférentiel.

7.5 Distribution sur la Liquidation

7.5.a. Dans l'hypothèse d'un retour sur capital de la Société en liquidation, réduction du capital ou autre (autrement que par le rachat des Actions Préférentielles d'après la Loi), les actifs de la Société disponibles à la distribution pour les détenteurs d'actions restant après paiement de toutes autres dettes et obligations de la Société (ainsi que les charges et dépenses éventuelles de liquidation) sont, sauf provision contraire dans ces Statuts à employer de la manière suivante et par ordre de priorité:

(i) premièrement, en payant aux Actionnaires Préférentiels un montant égal au montant qui aurait été payable en tant que Dividende Prioritaire d'après l'Article 7.5b. tel que calculé jusqu'à et incluant la date de liquidation pour ce qui est des Actions Préférentielles concernées;

(ii) deuxièmement, en payant aux Actionnaires Préférentiels la Valeur Nominale Préférentielle des Actions Préférentielles; et

(iii) enfin, en distribuant le solde aux Actionnaires (c'est-à-dire les Actionnaires Ordinaires et les Actionnaires Préférentiels et tous autres actionnaires concernés lorsque cela s'avère pertinent et applicable) selon leurs droits respectifs sur base prorata et conformément aux autres dispositions des présents statuts et la loi applicable.

7.5.b. Aux fins de l'Article 7.5a.:

(i) tout paiement aux détenteurs d'Actions d'une classe particulière doit être effectué en proportion du nombre d'Actions détenus par chacun d'eux dans la classe d'Actions concernée;

(ii) tout paiement relatif à des arriérés non payés ou à des Dividendes Prioritaires accumulés doit être calculé jusqu'à (et incluant) la Date de Paiement du Dividende.

## 8. Émission d'Actions.

8.1 Les dispositions suivantes s'appliquent à l'égard de toute Nouvelle Action dont, après la date d'adoption de ces Statuts, la Société propose l'offre de souscription et émission.

8.1.a. Les Administrateurs peuvent offrir de Nouvelles Actions uniquement une fois par an et à la fin de l'Exercice Social de la Société;

8.1.b. [sauf accord contraire par et entre les Actionnaires Ordinaires], avant souscription et émission à toute autre personne, les Nouvelles actions doivent, d'après l'Article 8.5, être offertes à la souscription en premier lieu à tous les détenteurs d'Actions à proportion (aussi proche que possible) du total du nombre d'Actions alors détenus respectivement par chaque détenteur d'Actions. Cette offre doit être faite par avis écrit d'après l'Article 8.2 à un prix par Action non inférieur à la dernière valeur comptable qui, dans le cadre de cet Article s'entend comme étant la valeur comptable incluant toute commission de performance ainsi que tout autre frais dû par la Société pour ce dernier exercice social;

8.1.c. Après expiration du délai limite d'acceptation mentionné dans l'offre, ou sur réception de toute intimation par écrit du susvisé qu'il décline d'accepter les Nouvelles Actions offertes, le solde de toutes les Nouvelles Actions offertes aux Actionnaires mais non acceptées doivent être offertes à la souscription aux autres Actionnaires qui soit (i) ont accepté pendant ladite période toutes les Nouvelles Actions qui leur ont été offertes (si pertinent) ou (ii) à qui les Nouvelles Actions n'ont pas été proposées initialement du fait qu'ils n'avaient pas droit à la première offre (comme prescrit à l'Article 8.5) et qui auraient, si plus d'un, droit de souscrire pour le solde de ces Nouvelles Actions à proportion (aussi proche que les

circonstances le permettront) de leur détention globale de la Société suivant la souscription des Nouvelles Actions et sans tenir compte des Actions émises aux Actionnaires n'ayant pas exercé leur droit à option sur ces Nouvelles Actions.

8.2 Toute offre effectuée selon l'Article 8.1 doit être faite par avis précisant le nombre et la classe des Nouvelles Actions comprises dans l'offre, le prix auquel ces Nouvelles Actions sont proposées, les conditions d'émission proposées et limitant la période (ne pouvant être inférieur à douze (12) jours sauf en cas d'acceptation du détenteur à qui l'offre est faite) à l'issue de laquelle l'offre si non acceptée sera considérée comme ayant été déclinée.

8.3 Les Administrateurs ne pourront offrir aucune Nouvelle Action non souscrite à un prix et des termes plus avantageux que ceux auxquels les Nouvelles Actions ont été proposées initialement à ces Actionnaires.

8.4 Aux fins de l'Article 8.1, lorsqu'une personne est inconditionnellement autorisée à être enregistrée comme détenteur d'Actions, cette personne et non la personne effectivement enregistrée en tant que détenteur des Actions devra être considérée comme étant l'Actionnaire à l'égard de ces Actions et les Actionnaires au titre de cet Article 8 devront être interprétés de la sorte.

8.5 Les détenteurs d'Actions Préférentielles ne seront pas autorisés à souscrire à des Actions Ordinaires sauf d'après et selon les dispositions de l'Article 8.1.3 ci-dessus.

## **9. Variation des droits des Classes.**

9.1 Lorsqu'il est question de diminuer, modifier ou abroger les droits et privilèges des Actions d'une classe, que la Société soit dissoute ou non, toute diminution, modification, abrogation doivent être soumises à l'approbation préalable des détenteurs des Classes d'Actions concernées conformément à la loi luxembourgeoise.

### **9.2 Procédure lors des assemblées**

9.2.a. Aux fins de l'Article 9.1 ci-dessus toutes les dispositions de ces Statuts relatives aux Assemblées Générales doivent, mutatis mutandis, s'appliquer à chaque réunion distincte des détenteurs de chaque Classe d'Actions, sauf:

(i) A moins qu'il n'y ait seulement un détenteur d'une telle catégorie d'Actions, le quorum nécessaire devra être de deux personnes détenant ou représentant par procuration au moins cinquante (50) pour cent du montant nominal des Actions émises de la Classe ou, à toute réunion ajournée de ces détenteurs, ces Actionnaires qui sont présents en personne ou représentés par procuration, quelle que soit leur détention et s'il n'y a qu'un détenteur, le quorum sera ce détenteur;

(ii) Les détenteur d'Actions de la Classe devront, lors d'un scrutin, avoir un vote pour chaque Action de la Classe qu'ils détiennent respectivement.

### **9.3. Inexistence de modification tacite**

9.3.a. Les événements suivants ne constitueront pas une variation des droits attachés à toute Classe d'Action à moins que les conditions d'émission de cette Classe prévoient explicitement autrement ou sauf si les dispositions de ces Statuts ne sont pas suivies:

(i) l'émission d'Actions de toute Classe supplémentaire aux Actions de cette Classes précédemment émises;

(ii) la création ou l'émission d'Actions d'une Classe différente de celle (lorsqu'il y a une seule Classe d'action émise) ou celles (lorsqu'il il y a plus d'une Classe d'Action émise) précédemment émises; ou

(iii) toute consolidation ou sous-division (ou les deux) de toute Classe d'Actions.

## **10. Réunions de l'assemblée des Actionnaires de la Société.**

10.1 Dans l'hypothèse d'un Actionnaire Unique, ce dernier aura tous les pouvoirs conférés à l'Assemblée Générale. Dans ces Statuts, toute référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Assemblée Générale sera une référence aux décisions prises ou aux pouvoirs exercés par l'Actionnaire Unique tant que la Société n'a qu'un Actionnaire Unique. Les décisions prises par l'Actionnaire Unique sont enregistrées par voie de procès-verbaux, ou résolutions écrites.

10.2 Dans l'hypothèse d'une pluralité d'Actionnaires Ordinaires, toute Assemblée Générale de la Société (l'Assemblée Générale) régulièrement constituée représente tous les Actionnaires Ordinaires de la Société, ou tous Actionnaires autorisé à assister et ayant un droit de vote à l'Assemblée. Elle a les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

10.3 L'Assemblée Générale annuelle se réunit de plein droit le 15 du mois de septembre à 15:00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'Assemblée Générale se réunira le premier jour ouvrable suivant.

10.4 Tout Actionnaire de la Société demandant de participer à l'Assemblée Générale, le peut par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les Actionnaires participant à la réunion de l'Assemblée Générale peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion de l'Assemblée Générale peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) la réunion de l'Assemblée Générale est retransmise en direct et (iv) les Actionnaires peuvent valablement délibérer. Dans ces circonstances la participation à une réunion de l'Assemblée Générale par un tel moyen de communication équivalra à une participation en personne à une telle réunion.

## **11. Délais de convocation, Quorum, Procurations, Avis de convocation.**

11.1 Les délais de convocation et quorum requis par la loi seront applicables aux avis de convocation et à la conduite de l'Assemblée Générale, dans la mesure où il n'en est pas disposé autrement dans les Statuts.



11.2 En outre des dispositions de la loi et sauf indication contraire dans ces Statuts, l'Assemblée Générale peut être appelée par le Conseil d'Administration ou deux administrateurs à l'endroit indiqué dans la convocation de l'assemblée qui doit être au Luxembourg. Les délais de convocation et le quorum prévus par la loi devront régir la convocation.

**12. Votes et Majorité de votes.** Chaque Action donne droit à une voix, et toute résolution prise à une Assemblée Générale dûment convoquée doit, sauf disposition contraire de la loi, de ces Statuts ou de tout accord entre actionnaires qui est en vigueur entre les actionnaires occasionnellement, doit être prise par voie de Scrutin des présents ou représentés à l'Assemblée Générale.

**13. Quorum.** Sous réserve de l'Article 14, comme il se peut, aucune affaire ne sera traitée à aucune Assemblée Générale à moins qu'un quorum soit présent mais l'absence de quorum ne doit pas empêcher la nomination d'un Président, ce qui ne sera pas considéré comme faisant partie des affaires de la réunion. Un quorum sera deux personnes représentant au moins cinquante (50) pour cent du montant nominal des Actions émises des Actionnaires concernés autorisés à voter sur l'affaire à traiter, chacun étant un Actionnaire Ordinaire, ou tout autre Actionnaire autorisé à assister et participer à la réunion ou une procuration pour cet Actionnaire ou dans le cas d'une société Actionnaire Ordinaire, un représentant dûment autorisé de cette société.

#### **14. Procédure si le quorum n'est pas atteint.**

14.1 Si, une demie heure après l'heure désignée pour la réunion, le quorum n'est pas présent ou si pendant une réunion un quorum cesse d'être présent, la réunion sera ajournée à un tel autre jour et tel autre endroit et tel autre temps que les administrateurs détermineront et si à la réunion ajournée le quorum n'est pas présent ou cesse d'être présent alors l'Actionnaire ou les Actionnaires seront le quorum.

14.2 La deuxième réunion délibérera valablement indépendamment de la proportion du capital représenté.

14.3 Chaque Actionnaire pourra prendre part aux Assemblées Générales des Actionnaires de la Société en désignant par écrit, soit en original, soit par télécopie, par câble, par télégramme, par télex ou par courrier muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, une autre personne comme mandataire.

14.4 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés à l'Assemblée Générale, et déclarent avoir été dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, celle-ci pourra être tenue sans convocation préalable.

14.5 Les Actionnaires peuvent voter par écrit (au moyen d'un bulletin de vote) sur les projets de résolutions soumis à l'Assemblée Générale à la condition que les bulletins de vote incluent les nom, prénom adresse et signature des Actionnaires. Les bulletins de vote originaux devront être reçus par la Société avant la tenue de l'Assemblée Générale.

**15. Président des Réunions.** Le Président présidera en tant que Président de chaque Assemblée Générale de la Société. Si à toute réunion le Président n'est pas présent dans les trente (30) minutes après l'heure fixée pour tenir la réunion, les administrateurs présents choisiront un des leur pour être Président et, s'il n'y a qu'un Administrateur présent et disposé à agir, il sera Président. Si aucun Directeur ne souhaite agir en tant que Président, ou si aucun Administrateur n'est présent dans les trente (30) minutes après l'heure fixée pour tenir la réunion, les Actionnaires présents et autorisés à voter pourront choisir un des leurs pour être Président de la réunion.

**16. Pouvoirs de l'Assemblée Générale.** Les points suivants doivent être de la compétence de l'Assemblée Générale des Actionnaires habilités à recevoir la convocation, assister et voter à l'Assemblée Générale des Actionnaires:

16.1.a. Modifier ou compléter ces Statuts;

16.1.b. Changement de la nature de l'activité seulement conformément dans le cadre de ses objets, la Loi et la loi du 20 Décembre 2002, comprenant, mais non limitée à, faire ou autoriser tout changement matériel (notamment l'arrêt) dans la nature ou le cadre de l'activité de la Société, changements qui dans tous les cas seraient matériels dans le contexte de la Société dans son ensemble;

16.1.c. Déclaration ou paiement de tout dividende ou distribution par la Société ou réduction de tout profit, actif ou réserve;

16.1.d. Changement du nom de la Société;

16.1.e. Approuver la création, l'allocation ou la délivrance de titres ou autres valeurs mobilières par la Société ou l'octroi de toute option ou autre droit d'exiger la création, l'allocation ou l'émission de toute Action ou autre titres;

16.1.f. Approuver l'accomplissement par la Société de toute forme de restructuration financière ou capitalistique, y compris l'augmentation, la réduction, le remboursement, l'achat, la subdivision, le rachat, la redésignation, la consolidation ou l'altération ou la modification de toutes manière que ce soit des droits attachés au capital social émis ou non émis, sauf dispositions contraires prévues dans ces Statuts ou dans tout accord d'actionnaires en place entre les Actionnaires occasionnellement.

#### **17. Administration de la Société.**

17.1 La Société sera administrée par un Conseil d'Administration comprenant au moins trois (3) administrateurs, lesquels ne seront pas nécessairement Actionnaires de la Société. Les administrateurs seront élus pour un terme ne pouvant excéder six ans et ils seront rééligibles.

17.2 Les administrateurs seront élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires Ordinaires. Les Actionnaires Ordinaires de la Société détermineront également le nombre d'Administrateurs, leur rémunération et la durée de leur mandat. Un

Administrateur peut être révoqué avec ou sans motif et/ou peut être remplacé à tout moment par décision de l'Assemblée Générale des Actionnaires Ordinaires.

17.3 En cas de vacance d'un poste d'Administrateur pour cause de décès, de retraite ou toute autre cause, les Administrateurs restants pourront élire, à la majorité des votes, un Administrateur pour pourvoir au remplacement du poste devenu vacant jusqu'à la prochaine Assemblée Générale de la Société. En l'absence d'Administrateur disponible, l'Assemblée Générale devra être rapidement réunie par le commissaire aux comptes et se tenir pour nommer de nouveaux administrateurs.

#### **18. Réunion du Conseil d'Administration.**

18.1 Le Conseil d'Administration doit nommer un président (le «Président») parmi ses membres et peut désigner un secrétaire, Administrateur ou non, qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration et des décisions de l'Assemblée Générale ou de l'Actionnaire Unique. Le Président présidera toutes les réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. En application de l'Article 15, en son absence, l'Assemblée Générale ou les autres membres du Conseil d'Administration, le cas échéant, nommeront un président pro tempore qui présidera la réunion en question, par un vote à la majorité simple des administrateurs présents ou par procuration à la réunion en question.

18.2 Les réunions du Conseil d'Administration seront convoquées par le Président ou par deux Administrateurs au siège social de la Société, ou au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

18.3 Avis écrit de toute réunion du Conseil d'Administration sera donné à tous les administrateurs au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation.

18.4 La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les administrateurs de la Société sont présents ou représentés lors du Conseil d'Administration et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord de chaque administrateur de la Société donné par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courrier muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du Conseil d'Administration se tenant à une heure et à un endroit prévus dans une résolution préalablement adoptée par le Conseil d'Administration.

18.5 Tout administrateur pourra se faire représenter au Conseil d'Administration en désignant par écrit soit en original, soit par télécopie, câble, télégramme, par télex ou par courrier muni d'une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise un autre Administrateur comme son mandataire.

18.6 Tout Administrateur peut participer à la réunion du Conseil d'Administration par conférence téléphonique, visioconférence ou tout autre moyen de communication similaire grâce auquel (i) les Administrateurs participant à la réunion du Conseil d'Administration peuvent être identifiés, (ii) toute personne participant à la réunion du Conseil d'Administration peut entendre les autres participants et leur parler, (iii) la réunion du Conseil d'Administration est retransmise en direct et (iv) les membres du Conseils d'Administration peuvent valablement délibérer. Dans ces circonstances, la participation à une réunion du Conseil d'Administration par un tel moyen de communication équivaldra à une participation en personne à une telle réunion.

18.7 Le Conseil d'Administration ne pourra délibérer et/ou agir valablement que si la majorité au moins des Administrateurs est présente ou représentée à une réunion du Conseil d'Administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des Administrateurs présents ou représentés lors de ce Conseil d'Administration. Au cas où lors d'une réunion, il existe une parité des votes pour et contre une résolution, la voix du Président de la réunion ne sera pas prépondérante.

18.8 Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil d'Administration peut également être prise par voie circulaire pourvu qu'elle soit précédée par une délibération entre Administrateurs par des moyens tels que mentionnés par exemple sous le paragraphe 6 du présent article 18.6.. Une telle résolution doit consister en un seul ou plusieurs documents contenant les résolutions et signés, manuellement ou électroniquement par une signature électronique conforme aux exigences de la loi luxembourgeoise, par tous les membres du Conseil d'Administration (résolution circulaire). La date d'une telle décision sera la date de la dernière signature.

#### **19. Procès-verbal de réunion du Conseil d'Administration.**

19.1 Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le Président, ou bien par un membre du Conseil d'Administration qui préside une telle assemblée.

19.2 Les copies ou extraits de procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le Président, deux membres du Conseil d'Administration ou l'Administrateur Unique, le cas échéant.

**20. Pouvoirs du Conseil d'Administration.** Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus larges pour accomplir tous les actes de disposition et d'administration dans l'intérêt de la Société, et notamment le pouvoir de transférer, céder et disposer des actifs de la Société conformément à la Loi. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale sont de la compétence du Conseil d'Administration.

#### **21. Délégation de pouvoirs.**

21.1 Le Conseil d'Administration peut nommer un délégué à la gestion journalière, actionnaire ou non, membre du Conseil d'Administration qui doit d'être d'une honorabilité suffisamment bonne et suffisamment expérimentés dans ce qui

concerne le type d'activités menées par les Fonds concernés et qui aura les pleins pouvoirs pour agir au nom de la Société pour tout ce qui concerne la gestion journalière.

21.2 Le Conseil d'Administration peut nommer une personne, Actionnaire ou non, Administrateur ou non, en qualité de représentant permanent de toute entité dans laquelle la Société est nommée membre du Conseil d'Administration. Ce représentant permanent agira de son propre chef, mais au nom et pour le compte de la Société et engagera la Société en sa qualité de membre du Conseil d'Administration de toute telle entité.

21.3 Le Conseil d'Administration est aussi autorisé à nommer une personne, administrateur ou non pour l'exécution de missions spécifiques à tous les niveaux de la Société.

**22. Signatures autorisées.** La Société sera engagée, en toutes circonstances (y compris dans le cadre de la gestion journalière), vis-à-vis des tiers par (i) la signature conjointe de deux Administrateurs de la Société ou (ii) par les signatures conjointes de toutes personnes ou l'unique signature de toute personne à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le Conseil d'Administration et ce dans les limites des pouvoirs qui leur auront été conférés.

### **23. Conflit d'intérêts.**

23.1 Aucun contrat ou autre transaction entre la Société et une quelconque autre société ou entité ne seront affectés ou invalidés par le fait qu'un ou plusieurs Administrateurs ou fondés de pouvoir de la Société auraient un intérêt personnel dans, ou sont Administrateur, associé, fondé de pouvoir ou employé d'une telle société ou entité.

23.2 Tout Administrateur ou fondé de pouvoir de la Société, qui est Administrateur, fondé de pouvoir ou employé d'une société ou entité avec laquelle la Société contracterait ou s'engagerait autrement en affaires, ne pourra, en raison de sa position dans cette autre société ou entité, être empêchée de délibérer, de voter ou d'agir en relation avec un tel contrat ou autre affaire.

23.3 Au cas où un Administrateur de la Société aurait un intérêt personnel et contraire dans une quelconque affaire de la Société, cet Administrateur devra informer le Conseil d'Administration de la Société de son intérêt personnel et contraire et il ne délibérera et ne prendra pas part au vote sur cette affaire; rapport devra être fait au sujet de cette affaire et de l'intérêt personnel de cet administrateur à la prochaine Assemblée Générale.

23.4 Les deux paragraphes qui précèdent ne s'appliquent pas aux résolutions du Conseil d'Administration concernant les opérations réalisées dans le cadre ordinaire des affaires courantes de la Société lesquelles sont conclues à des conditions normales.

### **24. Incapacité d'un Administrateur.**

24.1 Un Administrateur doit automatiquement démissionner en cas de survenance de chacun des événements suivants:

24.1.a. si dans un avis écrit à la Société, il démissionne de sa fonction;

24.1.b. s'il tombe en faillite ou conclue un arrangement ou une composition avec ses créanciers en général;

24.1.c. s'il est, ou peut être souffrant de troubles mentaux et qu'une ordonnance est rendue par un tribunal compétent (au Luxembourg ou ailleurs) en matière de troubles mentaux, lors de sa détention ou lors de la nomination d'un séquestre, curateur ou autre personne afin d'exercer les pouvoirs à l'égard de ses biens ou affaires;

24.1.d. s'il cesse d'être un administrateur en vertu d'une disposition de la loi, ou il se voit interdit par la loi d'être un administrateur; ou

24.1.e. s'il est absent des réunions du Conseil d'Administration pendant six mois consécutifs sans congé, à moins d'être empêché par la maladie, un accident inévitable ou autre cause qui peut sembler aux autres membres de la du Conseil d'Administration comme étant suffisante, et son administrateur suppléant (le cas échéant) n'a pas pendant cette période assisté à sa place, et les directeurs décident que sa fonction devrait être annulée an.

24.2 Aucun administrateur ne quittera ses fonctions ou deviendra inéligible pour une nomination ou une nouvelle nomination en tant qu'Administrateur pour la seule raison d'atteindre un certain âge, aucune mention spéciale n'est requise dans toute résolution portant nomination ou approuvant la nomination d'un tel Administrateur, ni aucune convocation ne sera tenue d'indiquer l'âge de la personne concernée par une telle résolution.

**25. Commissaire(s).** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

### **26. Exercice social et Comptes annuels.**

26.1 L'exercice social commencera le premier avril de chaque année et se terminera le trente et un mars de l'année suivante. (L'«Exercice Social»).

26.2 Tous les comptes annuels seront dressés dans les formalités prescrites par les lois du Luxembourg.

### **27. Affectation des Bénéfices.**

27.1 Il sera prélevé sur le bénéfice net annuel de la Société 5% (cinq pour cent) qui seront affectés à la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve légale aura atteint 10% (dix pour cent) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel que celui-ci aura été augmenté ou réduit de temps à autre, conformément à l'Article 5 des Statuts.

27.2 L'Assemblée Générale décidera de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel et décidera seule de payer des dividendes de temps à autre, comme elle estime à sa discrétion convenir au mieux à l'objet et à la politique de la Société.

27.3 Les dividendes pourront être payés en Euros ou en toute autre devise choisie par le Conseil d'Administration de la Société et devront être payés aux lieu et place choisis par le Conseil d'Administration de la Société. Le Conseil d'Administration de la Société peut décider de payer des dividendes intérimaires sous les conditions et dans les limites fixées par la Loi.

**28. Dissolution et Liquidation.** La Société peut être dissoute, à tout moment, par une décision de l'Assemblée Générale de la Société statuant comme en matière de modifications des Statuts, tel que prescrit à l'article 21 ci-après. En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales), et qui seront nommés par la décision de l'Assemblée Générale décidant cette liquidation. L'Assemblée Générale déterminera également les pouvoirs et la rémunération du ou des liquidateurs.

**29. Modifications statutaires.** Les présents Statuts pourront être modifiés de temps en temps par l'Assemblée Générale extraordinaire, dans les conditions de quorums et de majorité requises par la Loi.

**30. Droit applicable.** Toutes les questions qui ne sont pas régies expressément par les présents Statuts seront tranchées en application de la Loi et aux lois modificatives.»

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version française et la version anglaise, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par nom, prénoms usuels, état et demeure, ils ont tous signé le présent acte avec le notaire.

Signé: BECKER, PAWELKOWSKI, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 3 juillet 2015. Relation: 1LAC/2015/20743. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

*Le Receveur (signé): Paul MOLLING.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 13 août 2015.

Référence de publication: 2015139333/1131.

(150151141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2015.

**TMR S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 112.543.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour la société*

*Un gérant*

Référence de publication: 2015141170/11.

(150153323) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

**Indesit Company Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 11-13, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 15.826.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

INDESIT COMPANY LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme

Signature

Référence de publication: 2015140897/12.

(150153670) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

**SciencesPo Section Luxembourg asbl, Alumni de SciencesPo Paris, Section Luxembourg, association sans but lucratif, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-1617 Luxembourg, 36, rue de Gasperich.

R.C.S. Luxembourg F 10.489.

—  
STATUTS

**Titre I<sup>er</sup> - Dénomination, Siège, Durée, Objet**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Il existe une association régie par la loi sur les associations et les fondations sans but lucratif du 21 avril 1928, telle que modifiée (la Loi), prenant la dénomination de «Alumni de SciencesPo Paris, Section Luxembourg, association sans but lucratif» ou en abrégé «SciencesPo Section Luxembourg asbl» (ci-après, l'Association).

**Art. 2. Siège social.** Le siège de l'Association est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le siège social peut être transféré à l'intérieur de la commune de Luxembourg par décision du conseil d'administration (ci-après, le Conseil d'administration).

**Art. 3. Durée.** L'Association est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 4. Objet.** Les principaux objectifs pour lesquels l'association est constituée sont:

- L'accueil des alumni de l'Institut d'Études Politiques de Paris (ci-après, SciencesPo) nouveaux arrivants au Luxembourg en vue de faciliter leur intégration socio professionnelle dans le pays;
- Favoriser l'entretien d'un réseau entre les alumni de SciencesPo au Luxembourg par l'organisation d'événements professionnels ou amicaux.
- Communiquer sur des sujets qui intéressent les alumni de SciencesPo;
- Entretenir et conserver le lien entre les alumni de SciencesPo au Luxembourg et SciencesPo.
- Promouvoir le diplôme de SciencesPo au Luxembourg envers le monde des affaires, le monde éducatif ou socio politique.

Plus généralement, afin de réaliser ses objets, l'Association peut se livrer à d'autres activités, justifiées par sa mission, notamment, et de manière non limitative, à l'acquisition de toute propriété de droit matériels (notamment bases de données et autres droits de propriété intellectuelles), location, mise à disposition de propriété, emploi de personnel, conclusion de contrats, ou levée de fonds.

L'association est neutre des points de vue syndical, politique, idéologique et religieux.

**Titre II - Membres, Admission, Démission, Exclusion, Cotisation**

**Art. 5. Membres.** Le nombre de membres est illimité, mais doit au moins s'élever à trois.

Les membres fondateurs sont ceux dont les noms figurent en fin de Statuts.

Tous les ans, la liste des membres sera complétée et déposée auprès du registre de commerce et de sociétés de Luxembourg dans un délai de trois mois à partir de la clôture de l'année sociale.

**Art. 6. Admissions.** En principe, l'admission est strictement limitée aux personnes diplômées de SciencesPo telles que figurant dans l'annuaire officiel de SciencesPo.

Par exception, toute autre personne souhaitant devenir membre de l'Association, devra introduire sa demande par écrit (y compris par e-mail) auprès du Conseil d'administration. Le Conseil d'administration décide de manière autonome de l'admission ou du refus. Cette décision, qui n'a pas à être motivée, est communiquée au demandeur par écrit (y compris par e-mail).

**Art. 7. Démissions.** Tout membre a le droit de se retirer de l'Association, moyennant un préavis de quinze jours, par écrit (y compris par e-mail) adressé au Conseil d'administration au siège social de l'Association.

Si un membre ne règle pas sa cotisation dans les trois mois de la date d'échéance, le Conseil d'administration pourra considérer ce membre comme démissionnaire, indépendamment de tout rappel écrit. Le membre ainsi déclaré démissionnaire en sera averti par écrit (y compris par e-mail).

**Art. 8. Exclusions.** L'Assemblée Générale est le seul organe ayant le pouvoir d'exclure un membre et ce, à la majorité des deux tiers des voix. Cependant, le Conseil d'administration a le droit, dans l'attente d'une résolution de l'Assemblée Générale, de suspendre un membre ayant violé sérieusement les Statuts.

L'exclusion d'un membre peut aussi être prononcée pour motifs graves comme, par exemple, toute action ou omission non conformes à tout document auquel auraient adhéré des membres de l'Association.

Les membres exclus ou démissionnaires n'ont aucun droit sur le fonds social. Ils ne peuvent réclamer le remboursement des cotisations.

**Art. 9. Cotisations et financement.** La cotisation des membres est fixée chaque année par le Conseil d'administration. Le montant est réajusté annuellement par le Conseil d'administration, au début de l'année fiscale, sans que ce montant puisse excéder le montant de EUR 100 (cent euros).

L'Association pourra bénéficier de libéralités sous la forme de dons et de successions.

### Titre III - Assemblées générales

**Art. 10. Composition et attributions.** L'Assemblée Générale réunit tous les membres.

Une délibération de l'Assemblée Générale est nécessaire pour les objets suivants:

- la modification des Statuts;
- la nomination et la révocation des membres du Conseil d'administration;
- l'approbation des comptes et des budgets;
- l'exclusion des membres; et
- la dissolution de l'Association.

**Art. 11. Assemblées générales ordinaires.** Chaque année, une Assemblée Générale Annuelle se réunit au lieu, date et heure fixés par le Conseil d'administration et indiqués dans les convocations.

Lors de cette Assemblée Générale, le Conseil d'administration rendra compte des activités, des dépenses et recettes de l'exercice écoulé et proposera le budget pour l'exercice suivant. L'Assemblée Générale entend les rapports des administrateurs et discute le bilan. Après l'adoption du bilan, l'Assemblée Générale se prononce par un vote spécial sur la décharge des administrateurs. Cette décharge n'est valable que si le bilan ne contient ni omission, ni indication fautive dissimulant la situation réelle de l'Association et, quant aux actes faits en dehors des Statuts, que s'ils ont été spécialement indiqués dans la convocation.

Cette Assemblée Générale décidera également de la nomination ou du remplacement éventuel des membres du Conseil d'administration tel que décrit à l'article 18.

**Art. 12. Assemblées générales extraordinaires.** Chaque fois que les intérêts de l'Association l'exigent, le Conseil d'administration peut convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire. Elle doit être également convoquée lorsqu'un cinquième des membres en font la demande par écrit (y compris par e-mail) au Conseil d'administration. L'Assemblée est convoquée dans les trente jours suivant la constatation de la recevabilité de cette demande par le Conseil d'administration.

**Art. 13. Convocations.** Chaque membre reçoit sa convocation, par lettre ou e-mail, de la part du Conseil d'administration, un mois au moins avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les convocations sont signées par le Président du Conseil d'administration, ou un autre membre du Conseil d'administration désigné par lui. Les convocations contiennent l'ordre du jour.

Toute proposition signée par au moins un vingtième des membres et introduite par lettre recommandée auprès du Président du Conseil d'administration, au siège de l'Association, au moins 15 jours avant l'Assemblée, doit être portée à l'ordre du jour.

**Art. 14. Présidence.** L'Assemblée est présidée par le Président du Conseil d'administration, en son absence par le plus âgé des membres.

Le Président nomme parmi les membres de l'Assemblée un Secrétaire et un Scrutateur.

**Art. 15. Quorum et majorité.** L'Assemblée se réunit valablement, quel que soit le nombre des membres présents ou représentés. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés par un mandat exprès.

Cependant, l'Assemblée ne peut décider valablement d'une modification des Statuts et la dissolution de l'Association, que lorsque les deux tiers des membres sont présents ou représentés. Au cas où deux tiers des membres ne sont pas présents ou représentés lors de la première réunion, une deuxième réunion peut être convoquée. Celle-ci pourra délibérer quel que soit le nombre de membres présents ou représentés. Dans ce cas, la décision devra néanmoins être soumise à l'homologation du tribunal civil.

Une majorité des deux tiers des voix des membres présents ou représentés est requise pour une modification des Statuts.

Une modification de l'objet de l'Association n'est valable que dans les conditions fixées par la Loi.

**Art. 16. Droit de vote.** Chaque membre dispose d'un droit de vote égal dans l'Assemblée et les résolutions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés, sauf dans le cas où il en est décidé autrement par les Statuts ou par la Loi.

La représentation n'est permise qu'entre membres et limitée à deux représentations par membre.

Les votes de l'Assemblée Générale ont lieu à bulletin secret lorsque des personnes sont en cause et à chaque fois que cela est demandé par un quart des membres présents ou représentés.

### Titre IV - Conseil d'administration

**Art. 17. Composition.** L'Association est administrée par un Conseil d'administration composé d'au moins trois membres et au plus neuf, élus parmi les membres de l'Association.



Ces membres sont le Président, le Trésorier et le Secrétaire. L'Assemblée Générale pourra nommer un Président d'Honneur. Le Conseil d'administration peut en outre compter des membres ordinaires.

**Art. 18. Nomination des membres du Conseil d'administration.** Les membres du Conseil d'administration seront nommés par l'Assemblée Générale pour une durée fixée par l'Assemblée.

Les candidats adressent leur candidature par écrit au siège de l'Association au plus tard quinze jours avant la date de l'Assemblée Générale annuelle ou par e-mail à l'un des membres du Conseil d'administration dans le même délai.

Dans la convocation pour l'Assemblée Générale figurent les fonctions des postes d'administrateurs vacants.

**Art. 19. Vacance - démission - révocation.** Toute absence d'un membre du Conseil d'administration lors de trois réunions du Conseil d'Administration et/ou Assemblées consécutifs sera considérée comme une démission et entraînera la perte de son siège.

L'Assemblée Générale peut toujours révoquer, pour juste motif, le mandat d'un administrateur selon les conditions de vote définies à l'article 15.

En cas de vacance ou de démission d'un poste d'administrateur, les autres administrateurs peuvent nommer provisoirement un remplaçant, dont la nomination devra être ratifiée lors la prochaine Assemblée Générale.

**Art. 20. Réunion du Conseil d'administration.** Le Conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de l'Association l'exigent, mais au moins 3 fois par an et chaque fois qu'il est convoqué par son Président, ou sur demande écrite de deux de ses membres et ce dans les trente jours suivant cette demande. Cette demande doit indiquer l'ordre du jour proposé, lequel peut être complété par le Président.

Les convocations sont envoyées au moins huit jours avant la réunion, par lettre ou par e-mail.

Les membres du Conseil d'administration peuvent se faire représenter par un autre membre dudit Conseil au titre d'un mandat exprès. Un membre du Conseil d'administration peut, au maximum, représenter deux membres du Conseil d'administration.

La présence de la moitié au moins des membres du Conseil d'administration est nécessaire pour la validité des délibérations. Pour le cas où le quorum ne serait pas atteint à la première réunion, une seconde réunion sera convoquée. Celle-ci pourra délibérer quel que soit le nombre des membres présents ou représentés.

Les décisions sont prises à la majorité simple des voix. En cas de partage de voix, la voix du Président ou de son remplaçant est décisive.

Chaque membre du Conseil peut participer aux réunions du Conseil d'administration par conférence téléphonique, ou tout autre mode de communication équivalent permettant à toutes les personnes qui prennent part à l'assemblée d'entendre les autres personnes présentes. La participation à une réunion du Conseil d'administration au moyen d'un tel procédé équivaut à la participation personnelle à cette réunion.

Le Conseil d'administration peut, à l'unanimité, adopter des résolutions au moyen d'une résolution circulaire au moment d'exprimer son accord par écrit, par fax ou tout autre moyen de communication, ladite circulaire devant être approuvée par écrit. Ce processus est inscrit dans un procès-verbal dans lequel figure la résolution.

Les débats du Conseil d'administration sont consignés dans un procès-verbal. Ils sont signés par le Président du Conseil d'administration ou par deux administrateurs.

**Art. 21. Pouvoirs.** Le Conseil d'administration gère les affaires de l'Association et la représente dans tous les actes judiciaires et extrajudiciaires. Il peut, sous sa responsabilité, déléguer ses pouvoirs à l'un de ses membres ou même à un tiers.

Vis-à-vis des tiers, l'Association est valablement engagée par la signature commune de deux administrateurs, par la signature du Président ou par la signature de la personne à qui le Conseil d'administration aurait délégué ses pouvoirs.

Le Conseil d'administration est tenu de soumettre tous les ans à l'approbation de l'Assemblée Générale le compte de l'exercice écoulé et le budget du prochain exercice.

Le Conseil d'administration a les pouvoirs les plus étendus. Sont seuls exclus de sa compétence les actes réservés par la Loi à l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'administration nomme et renvoie le personnel de l'Association et fixe leur responsabilité et leurs rémunérations.

Le Conseil d'administration peut, après avoir consulté les membres, établir, lorsque cela est requis, et pour quelque raison que ce soit, des règles pour la bonne marche de l'Association et pour la réalisation de ses objets. Il est entendu que, en cas de conflit entre les règles établies en vertu de ce pouvoir et les Statuts, ces derniers prévaudront.

**Art. 22. Délégation de pouvoirs.** Le Conseil d'administration peut déléguer ses responsabilités en faveur d'un ou plusieurs administrateurs, à l'un des membres de l'Association ou même à un tiers.

**Art. 23. Rémunération.** A moins que les membres de l'Association n'en décident autrement dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire, les membres du Conseil d'administration, ou toute personne ayant reçu une délégation en vertu de l'article 24, ne recevront aucune rémunération en raison des fonctions qui leur sont confiées. Des remboursements de frais

sont possibles sous réserve qu'ils soient raisonnables, qu'ils soient encourus pour les fins de l'Association, et que des justificatifs soient produits.

### **Titre V - Dissolution et liquidation**

**Art. 24. Convocation de l'Assemblée Générale.** L'Assemblée Générale appelée à se prononcer sur la dissolution de l'Association doit être convoquée spécialement à cet effet. Les convocations sont adressées à tous les membres un mois à l'avance.

**Art. 25. Quorum et majorité.** L'Assemblée ne peut dissoudre l'Association que lorsque deux tiers de ses membres sont présents ou représentés. Au cas où cette condition n'est pas remplie, une deuxième réunion peut être convoquée. Celle-ci pourra délibérer valablement, quelque soit le nombre de membres présents ou représentés. Sa décision concernant la dissolution doit cependant être soumise à l'homologation du tribunal civil.

**Art. 26. Liquidateurs.** En cas de dissolution volontaire de l'Association, l'Assemblée Générale désigne un ou plusieurs liquidateurs et détermine leurs responsabilités.

**Art. 27. Transfert des actifs.** En cas de dissolution, volontaire ou judiciaire, quelque soit le moment auquel se fait la dissolution et quelle qu'en soit la raison, les actifs et le passif seront transférés à une Association ayant le même objet.

**Art. 28. Dispositions générales.** Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, il est renvoyé aux dispositions de la Loi.

Les membres fondateurs de l'Association sont les suivants

(1) Xavier Roblin, employé privé, né le 9 décembre 1979 à Toulon (France), de nationalité luxembourgeoise, résidant au 36, rue de Gasperich à L-1617 Luxembourg;

(2) Xavier Guyard, employé privé, né le 3 mai 1951 à Paris (10<sup>ème</sup> arrondissement) (France), de nationalité française, résidant au 21/23, rue Henri VII à L-1725 Luxembourg; et

(3) Franz Kerger, avocat, né le 28 mars 1987 à Luxembourg (Grand-duché de Luxembourg), de nationalité luxembourgeoise, résidant au 108, rue de Muhlenbach à L-2168 Luxembourg.

Les présents statuts ont été signés le 21 juillet 2015. à Luxembourg (Kirchberg) en autant d'exemplaires qu'il y a de membres fondateurs.

Xavier Roblin / Xavier Guyard / Franz Kerger.

Référence de publication: 2015139363/187.

(150151469) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

### **Quinlan Private Paddington Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: GBP 6.375.400,00.**

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 133.991.

In the year two thousand and fifteen, on the eighth day of September.

Before Maître Léonie GRETHEN, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

#### THERE APPEARED:

Quinlan Private ESPF Investments #2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée, with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg section B, under number B 129883 and holder of one thousand three hundred fifty-three (1.353) shares (the "Shareholder 1") of the Company,

hereby represented by Mr Mustafa NEZAR, lawyer, professionally residing in Luxembourg by virtue of a proxy given under private seal dated September 8, 2015.

Quinlan Private Paddington Client Holdings S.à r.l., a Société à responsabilité limitée, with registered office at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg section B, under number B 133986, holder of nine hundred two (902) shares (the "Shareholder 2") of the Company,

hereby represented by Mr Mustafa NEZAR, prenamed, by virtue of a proxy given under private seal dated September 8, 2015.

The said proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The appearing parties, represented as stated above, request the undersigned notary to record the following:

- Such appearing parties are the current Shareholders of Quinlan Private Paddington Holdings S.à r.l. (the "Company"), a "Société à responsabilité limitée", established at 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, registered with the Trade and Companies' Register of Luxembourg section B, under number 133991, incorporated by deed of Maître Joseph Elvinger, then notary residing in Luxembourg, on November 20, 2007, published in the Luxembourg Memorial C, Recueil des

Sociétés et Associations number 3003 on December 27, 2007. The Articles of Incorporation have been last amended by deed of Maître Joseph Elvinger, then notary residing in Luxembourg, on January 16, 2009, published in Memorial C, number 511 on March 10, 2009.

- The Shareholders have taken, by a unanimous vote, the following resolutions:

*First resolution*

The Shareholders decide to increase the Company's share capital by an amount of six million two hundred sixty two thousand six hundred fifty British pounds sterling (GBP 6,262,650.-), so as to raise it from its present amount of one hundred twelve thousand seven hundred fifty British pounds sterling (GBP 112,750.-) to six million three hundred seventy five thousand four hundred British pounds sterling (GBP 6,375,400.-) through the issue of one hundred twenty five thousand two hundred fifty three (125,253) new shares with a nominal value of fifty British pounds sterling (GBP 50.-) each including a payment of a share premium of fifty five British pounds sterling and fifty eight pence (GBP 55,58).

*Second resolution:*

*Subscription - Payment:*

1. Shareholder 1, hereby represented by proxy by Mr Mustafa NEZAR, prenamed, declares to subscribe to seventy five thousand one hundred forty nine (75,149) new shares with a nominal value fifty British pounds sterling (GBP 50.-) each and to pay them up by irrevocable waiver of its definite due and payable claim against the Company, the claim being waived up to three million seven hundred fifty seven thousand four hundred fifty British pounds sterling (GBP 3,757,450.-) and ten British pounds sterling and twenty pence (GBP 10,20), being a share premium, the whole to be fully paid up through a contribution in kind.

2. Shareholder 2, hereby represented by proxy by Mr Mustafa NEZAR, prenamed, declares to subscribe to fifty thousand one hundred four (50,104) new shares with a nominal value fifty British pounds sterling (GBP 50.-) each and to pay them up by irrevocable waiver of its definite due and payable claim against the Company, the claim being waived up to two million five hundred five thousand two hundred British pounds sterling (GBP 2,505,200.-) and forty five British pounds sterling and thirty eight pence (GBP 45,38), being a share premium, the whole to be fully paid up through a contribution in kind.

Shareholder 1 and Shareholder 2 are together referred as the Subscribers.

The Subscribers represented as stated above, declared that they are the holder and owner of the contributions in kind and that there exist no impediments to the transfer thereof to the Company. Evidence of the contributions in kind to the Company was shown to the undersigned notary.

*Report of the Company's managers*

The report of the managers of the Company, dated September 8, 2015, annexed to the present deed, attests that the managers of the Company, acknowledging having been informed beforehand of the extent of their responsibility, legally bound as managers of the Company owing the above described contributions in kind, expressly agree with their description, with their valuation and confirm the validity of the subscriptions and payments.

*Third resolution:*

The Shareholders further decide to modify Article 8 of the Company's articles of Association taking into account the aforementioned resolutions to give it henceforth the following wording:

“ **Art 8.** The Company's capital is set at six million three hundred seventy five thousand four hundred British pounds sterling (GBP 6,375,400.-) represented by one hundred twenty seven thousand five hundred and eight (127,508) shares of fifty British Pounds Sterling (GBP 50.-) each.”

*Fourth resolution:*

The Shareholders resolve to approve the financial statements of the Company for the financial period from January 1, 2015 to June 25, 2015.

*Fifth resolution:*

The Shareholders decide to grant full and total discharge to the board of managers of the Company for the accomplishment of their respective mandates until the date of the present Meeting.

*Sixth resolution:*

The Shareholders resolve to dissolve the Company and to voluntarily put the Company into liquidation (voluntary liquidation).

*Seventh resolution:*

The Shareholders resolve to appoint Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 142.389, as liquidator of the Company (The “Liquidator”).

*Eight resolution:*

The Shareholders resolve to confer to the Liquidator the powers set forth in articles 144 et seq. of the amended Luxembourg law on Commercial Companies dated 10 August 1915 (the "Law").

The Shareholders further resolve that the Liquidator shall be entitled to pass all deeds and carry out all operations, including those referred to in article 145 of the Law, without the prior authorization of the general meeting of the shareholders. The Liquidator may, under its sole responsibility, delegate its powers for specific defined operations or tasks, to one or several persons or entities.

The Shareholders further resolve to empower and authorize the Liquidator, acting individually under its sole signature on behalf of the Company in liquidation, to execute, deliver and perform under any agreement or document which is required for the liquidation of the Company and the disposal of its assets.

The Shareholders further resolve to empower and authorize the Liquidator to make, in its sole discretion, advance payments of the liquidation proceeds to the shareholders of the Company, in accordance with article 148 of the Law.

There being no further business on the Agenda, the Meeting was thereupon adjourned.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing parties, who is known to the notary by his full name, civil status and residence, he signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version will prevail.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze le huitième jour du mois de septembre.

Pardevant Maître Léonie GRETHEN, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

**ONT COMPARU**

Quinlan Private ESPF Investments #2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 129883 et détenteur de mille trois cent cinquante-trois (1.353) parts sociales (L'«Associé 1») de la Société,

ici représentée par Monsieur Mustafa NEZAR, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 8 septembre 2015.

Quinlan Private Paddington Client Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 133986 et détenteur de neuf cent deux (902) parts sociales (L'«Associé 2»),

ici représentée par Monsieur Mustafa NEZAR, prénommé, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 8 septembre 2015.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire des comparants, et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumise avec celui-ci à la formalité de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que les parties comparantes sont les associés actuels de la société à responsabilité limitée Quinlan Private Paddington Holdings S.à r.l. (la "Société"), ayant son siège social au 7A, rue Robert Stümper, L-2557 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B sous le numéro 133991, constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 20 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 3003 du 27 décembre 2007 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 16 janvier 2009, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations numéro 511 du 10 mars 2009.

- Que les Associés ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution:*

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société à concurrence d'un montant de six millions deux cent soixante-deux mille six cent cinquante livres sterling (GBP 6.262.650.-), pour le porter de son montant actuel de cent douze mille sept cent cinquante livres sterling (GBP 112.750.-) à six millions trois cent soixante-quinze mille quatre cents livres sterling (GBP 6.375.400.-) par l'émission de cent vingt-cinq mille deux cent cinquante-trois (125.253) nouvelles parts sociales ayant une valeur nominale de cinquante livres sterling (GBP 50.-) chacune incluant le paiement d'une prime d'émission de cinquante-cinq livres sterling et cinquante-huit pence (GBP 55,58).

*Deuxième résolution:*

*Souscription - Libération:*

1. L'Associé 1, ici représenté par Monsieur Mustafa NEZAR, prénommé, en vertu d'une procuration tel que mentionnée ci-avant, déclare souscrire à soixante-quinze mille cent quarante-neuf (75.149) parts sociales avec une valeur nominale de

cinquante livres sterling (GBP 50.-) et a déclaré les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la Société et en annulation de cette même créance à concurrence d'un montant de trois millions sept cent cinquante-sept mille quatre cent cinquante livres sterling (GBP 3.757.450.-) dont dix livres sterling et vingt pence (GBP 10,20) de prime d'émission.

2. L'Associé 2, ici représenté par Monsieur Mustafa NEZAR, prénommé, en vertu d'une procuration tel que mentionnée ci-avant, déclare souscrire à cinquante mille cent quatre (50.104) parts sociales avec une valeur nominale de cinquante livres sterling (GBP 50.-) et a déclaré les libérer intégralement par renonciation définitive et irrévocable à une créance certaine, liquide et exigible, existant à son profit et à charge de la Société et en annulation de cette même créance à concurrence d'un montant de deux millions cinq cent cinq mille deux cents livres sterling (GBP 2.505.200.-) dont quarante-cinq livres sterling et trente-huit pence (GBP 45.38) de prime d'émission.

L'Associé 1 et l'Associé 2 sont désignés ensemble comme les Souscripteurs.

Les Souscripteurs, représentés tel que mentionnée ci-dessus, ont déclaré qu'ils sont détenteur et propriétaire des apports en nature et qu'il n'existe aucun obstacle au transfert des contributions en nature à la Société. Preuve de la détention des Contribution en Nature a été montrée au notaire.

#### *Rapport des gérants de la Société*

Le rapport des gérants de la Société en date du 8 septembre 2015, annexé aux présentes, atteste que les gérants de la Société, reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de leur responsabilité, légalement engagés en leur qualité de gérant de la Société à raison des apports en nature décrits plus haut, marquent expressément leur accord sur la description des apports en nature, sur leur évaluation et confirment la validité des souscriptions et libérations.

#### *Troisième résolution:*

Les Associés décident de modifier en conséquence l'article 8 des statuts de la Société pour y refléter les décisions prises ci-avant et qui aura la teneur suivante:

« **Art. 8.** Le capital social est fixé à six millions trois cent soixante-quinze mille quatre cents Livres Sterling (GBP 6.375.400.-) divisé en cent vingt-sept mille cinq cent huit (127.508) parts sociales de cinquante Livres Sterling (GBP 50.-) chacune.»

#### *Quatrième résolution:*

Les Associés décident d'approuver le bilan et le compte des profits et pertes de la Société pour la période s'écoulant du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 25 juin 2015.

#### *Cinquième résolution:*

Les Associés décident d'accorder pleine et entière décharge aux gérants pour l'exercice de leur mandat respectif jusqu'à ce jour.

#### *Sixième résolution:*

Les Associés décident de dissoudre la Société et de mettre volontairement la Société en liquidation (liquidation volontaire).

#### *Septième résolution:*

Les Associés décident de nommer Alter Domus Liquidation Services S.à r.l., précité, ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 142.389 en tant que liquidateur (le "Liquidateur").

#### *Huitième résolution:*

Les Associés décident d'attribuer au Liquidateur tous les pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés Commerciales, telle que modifiée (la "Loi").

Les Associés décident en outre que le Liquidateur est autorisé à passer tous actes et à exécuter toutes opérations, en ce compris les actes prévus aux articles 145 de la Loi, sans autorisation préalable d'une assemblée générale des associés. Le Liquidateur pourra déléguer, sous sa propre responsabilité, ses pouvoirs, pour des opérations ou tâches spécialement déterminées, à une ou plusieurs personnes physiques ou morales.

Les Associés décident en outre de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, agissant individuellement par sa seule signature au nom de la Société en liquidation, à exécuter, délivrer et réaliser tout contrat ou document requis pour la liquidation de la Société et la disposition de ses actifs.

Les Associés décident également de conférer à et d'autoriser le Liquidateur, à sa seule discrétion, à verser des avances sur le solde de liquidation aux associés de la Société conformément à l'article 148 de la Loi.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare que sur la demande des comparants le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française. A la demande des comparants et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.



DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Nezar, DELVAUX agissant en remplacement de GRETHEN.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 10 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/28891. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €)

*Le Receveur ff.* (signé): Carole FRISING.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Luxembourg, le 17 septembre 2015.

Référence de publication: 2015155724/197.

(150171647) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 septembre 2015.

**Lux Re Securitization S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 197.592.

**Ivy Investments S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 13-15, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 132.565.

In the year two thousand and fifteen, on the seventeenth day of September,  
Before Maître Camille MINES, notary residing in Capellen, Grand-Duchy of Luxembourg,

There appeared:

1) LUX RE SECURITIZATION S.A. (Société anonyme), a public limited company organized and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 197.592 ("LUX RE SECURITIZATION" or the "Absorbing Company"), incorporated on 18 May 2015 pursuant to a deed of Me Marc LOESCH, civil law notary residing in Mondorf-les-Bains, which articles of association have been published in the Memorial C Recueil des Sociétés et Associations number 2056 dated 12 August 2015,

here represented by Me Cécile JAGER, Attorney at law, residing professionally in Howald, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney,

2) Stichting New Dawn Lux II, a foundation existing under the laws of the Netherlands, having its registered office at Westblaak 89, 3012 KG Rotterdam, the Netherlands, registered with the Dutch Chamber of Commerce under number 63600706 ("Stichting New Dawn Lux II"),

here represented by Me Cécile JAGER, Attorney at law, residing professionally in Howald, Grand-Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney,

The said powers of attorney, initialled *ne varietur* shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, represented as stated here above, have requested the notary to enact the following:

- that LUX RE SECURITIZATION is the sole current shareholder of IVY Investments S.A. (Société anonyme) a public limited company organized and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 13-15, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) under number B 132.565 incorporated on 8 October 2007 pursuant to a deed of Me Joëlle BADEN, civil law notary residing in Luxembourg published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2586 dated 13 November 2007 page 124100, which articles have been amended several times and the last time by a deed received by Me Joëlle BADEN on 28 July 2011 published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations under number 2331 dated 30 September 2011 page 111887 ("IVY" or the "Absorbed Company")

- that Stichting New Dawn Lux II is the sole current shareholder of LUX RE SECURITIZATION;

- that in order to simplify the administrative and legal structure and to increase the operational efficiency of the group of companies IVY and LUX RE SECURITIZATION belongs to, their respective board of directors, on July 15, 2015, resolved to propose that LUX RE SECURITIZATION merges with and absorbs IVY (the "Merger");

- that in the framework of the Merger and in accordance with the provisions of article 261 of the law of August 10, 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time (the "Luxembourg Law"), a common terms of merger, drawn-up under private seal by the board of managers of LUX RE SECURITIZATION together with the management board of IVY, which has been filed with the Luxembourg Trade and Companies Register (Registre de Commerce et des Sociétés) and published in the Memorial C - N° 1938 on July 31, 2015, in accordance with the provisions of article 262 of the Luxembourg Law (the "Common Terms of Merger"); and



- that the Merger will not have any consequences regarding IVY creditors' right to be paid for their claims, nor will the merger have any consequences for the sole shareholder or creditors in IVY. The creditors of (i) IVY and (ii) LUX RE SECURITIZATION may during a period of two months following the publication of the merger require guarantees for outstanding claims in accordance with article 268 of the Luxembourg Law.

Then LUX RE SECURITIZATION, as sole current shareholder of IVY and Stichting New Dawn Lux II as sole current shareholder of LUX RE SECURITIZATION, represented as stated here above, considering themselves as duly convened, have proceeded to hold a common extraordinary general meeting. Having stated that the meeting was regularly constituted and that it can validly decide on all the items of the agenda of which LUX RE SECURITIZATION and Stichting New Dawn Lux II have been duly informed, i.e.:

#### *Agenda*

1. Taking note of the good application of the provision of the article 267 of the Luxembourg Law;
2. Approval of the terms of merger and of the merger by way of absorption of IVY by LUX RE SECURITIZATION, to be effective as of September 1, 2015;
3. Effectiveness of the merger; and
4. Miscellaneous.

LUX RE SECURITIZATION, as sole current shareholder of IVY and Stichting New Dawn Lux II as sole current shareholder of LUX RE SECURITIZATION have approved the above and the following resolutions have been passed:

#### *First resolution*

It is resolved to acknowledge that the requirements set forth by article 267 of the Luxembourg Law have been fulfilled. The following documents have been made available to the shareholders inspection at the registered office of the Company, at least one month before the date of the present meeting, to enable them to become acquainted with:

- the Common Terms of Merger;
- the annual accounts and the annual reports of IVY and LUX RE SECURITIZATION from their incorporation; and
- the financial statements as respectively July 31, 2015 for IVY and July 31, 2015 for LUX RE SECURITIZATION.

#### *Second resolution*

It is resolved to approve the merger under the terms and conditions set forth in the Common Terms of Merger and as a consequence of the Common Terms of Merger.

#### *Third resolution*

It is resolved to approve the Merger to be completed and effective from a legal point of view and for Luxembourg tax purposes as from September 1, 2015.

As from September 1, 2015 the Merger will automatically and simultaneously produces the legal effects set forth by article 274 of the Company law, in particular:

- the universal transfer, either between the Absorbed Company and the Absorbing Company that towards third parties, of all the assets and liabilities from the Absorbed Company to the Absorbing Company;
- IVY, as Absorbed Company, will be dissolved without liquidation; and
- In accordance with article 273 of the Luxembourg Law, the Merger will be effective vis-à-vis third parties on the date of publication of this notarial deed in the Mémorial.

#### *Statement of the notary*

The undersigned notary, in accordance with the provisions of article 271 (2) of the Luxembourg Law, hereby:

- certifies that all the required actions and formalities of the Company pursuant to the provisions of the Luxembourg Law have been validly and legally performed; and
- finally declares to have performed all the required controls for the purpose of the present statement.

#### *Costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the merger, have been estimated at about EUR 3.500,-

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Capellen, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, they signed together with us, the notary, and the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

### Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mil quinze, le dix-sept septembre,

Par-devant Maître Camille MINES, notaire de résidence à Capellen, Grand-Duché de Luxembourg,

Ont comparu:

1) LUX RE SECURITIZATION S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro B. 197.592 («LUX RE SECURITIZATION» ou la «Société Absorbante»), constituée le 18 mai 2015 par acte de Maître Marc LOESCH, notaire de résidence à Mondorf-les-Bains, dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2056 du 12 août 2015,

ici représentée par Me Cécile JAGER, avocate à la cour, résidant professionnellement à Howald, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration,

2) Stichting New Dawn Lux II, une fondation existant en vertu des lois des Pays-Bas, ayant son siège social au Westblaak 89, 3012 KG, Rotterdam, Pays-Bas, immatriculée auprès du Dutch Chamber of Commerce (Chambre de Commerce Néerlandaise) sous le numéro 63600706 («Stichting New Dawn Lux II»),

ici représentée par Me Cécile JAGER, avocate à la cour, résidant professionnellement à Howald, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration,

Lesdites procurations, après avoir été paraphées ne varietur resteront annexées au présent acte aux fins d'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme décrit ci-dessus, ont demandé au notaire soussigné d'acter ce qui suit:

- que LUX RE SECURITIZATION est l'actionnaire unique actuel de IVY Investments S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 13-15, Parc d'Activités, L-8308 Capellen, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés, Luxembourg sous le numéro B 132.565, constituée le 8 octobre 2007 par acte de Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2586 du 13 novembre 2007 page 124100, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte reçu par Maître Joëlle BADEN le 28 juillet 2011, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 2331 du 30 septembre 2011 page 111887 («IVY» ou la «Société Absorbée»),

- que Stichting New Dawn Lux II est l'actionnaire unique actuel de LUX RE SECURITIZATION;

- qu'afin de simplifier la structure administrative et légale et d'améliorer l'efficacité opérationnelle du groupe de sociétés dont IVY et LUX RE SECURITIZATION font partie, leurs conseils d'administration respectifs ont, le 15 juillet 2015, décidé de proposer que LUX RE SECURITIZATION fusionne et absorbe IVY, (la «Fusion»);

- que dans le cadre de la Fusion et conformément aux dispositions de l'article 261 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée (la «Loi Luxembourgeoise»), un projet commun de fusion, établi sous seing privé par les conseils d'administration de LUX RE SECURITIZATION, ensemble avec le conseil d'administration de IVY, qui a été enregistré auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg et publié au Mémorial C - N° 1938 en date du 31 juillet 2015, conformément aux dispositions de l'article 262 de la Loi Luxembourgeoise (le «Projet Commun de Fusion»);

- que la Fusion n'aura aucune conséquence à l'égard des droits des créanciers de IVY à être payés pour leurs revendications, ni aucune conséquence pour l'actionnaire unique ou les créanciers de IVY. Les créanciers de (i) IVY et (ii) LUX RE SECURITIZATION peuvent, pendant une période de deux mois suivant la publication de la Fusion exiger des garanties pour créance exigible conformément à l'article 268 de la Loi Luxembourgeoise.

LUX RE SECURITIZATION, en sa qualité d'actionnaire unique de IVY et Stichting New Dawn Lux II, en sa qualité d'actionnaire unique de LUX RE SECURITIZATION, représentées comme décrit ci-dessus, se considérant comme dûment convoquées, se sont ensuite constituées en assemblée générale extraordinaire commune. Après avoir constaté que l'assemblée était régulièrement constituée et qu'elle peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont LUX RE SECURITIZATION et Stichting New Dawn Lux II ont été dûment informées à savoir:

#### *Ordre du jour*

1. Constat de la bonne application des dispositions de l'article 267 de la Loi Luxembourgeoise;
2. Approbation des conditions de fusion et de la fusion par absorption de IVY par LUX RE SECURITIZATION, avec effet au 1<sup>er</sup> septembre 2015;
3. Effectivité de la fusion; et
4. Divers.

LUX RE SECURITIZATION, en sa qualité d'actionnaire unique de IVY et Stichting New Dawn Lux II, en sa qualité d'actionnaire unique de LUX RE SECURITIZATION ont approuvé ce qui précède et les résolutions suivantes ont été adoptées:

### *Première résolution*

Il est décidé de reconnaître que les conditions énoncées à l'article 267 de la Loi Luxembourgeoise ont été remplies. Les documents suivants ont été mis à la disposition de l'inspection des associés au siège social de la Société, au moins un mois avant la date de la présente assemblée, afin de leur permettre d'en prendre connaissance:

- le Projet Commun de Fusion;
- les comptes annuels ainsi que les rapports annuels de IVY et LUX RE SECURITIZATION depuis leur constitution;
- les états comptables respectivement du 31 juillet 2015 pour IVY et du 31 juillet 2015 pour LUX RE SECURITIZATION.

### *Deuxième résolution*

Il est décidé d'approuver la Fusion selon les termes et conditions établis par le Projet Commun de Fusion et comme conséquence du Projet Commun de Fusion.

### *Troisième résolution*

Il est décidé d'approuver que la Fusion est achevée et effective d'un point de vue légal et à des fins fiscales luxembourgeoises au 1<sup>er</sup> septembre 2015.

Au 1<sup>er</sup> septembre 2015, la Fusion aura automatiquement et simultanément produit les effets juridiques énoncés par l'article 274 de la Loi Luxembourgeoise, en particulier:

- le transfert universel, tant entre la Société Absorbée et la Société Absorbante qu'envers les tiers, de tous les actifs et passifs de la Société Absorbée vers la Société Absorbante;
- IVY, en qualité de Société Absorbée, sera dissoute sans liquidation; et
- conformément à l'article 273 de la Loi Luxembourgeoise, la Fusion sera effective vis-à-vis des tiers à la date de publication de cet acte notarié au Mémorial C.

### *Déclaration du notaire*

Le notaire soussigné, conformément aux dispositions de l'article 271 (2) de la Loi Luxembourgeoise, par le présent:

- certifie que toutes les mesures et formalités incombant à la Société en vertu des dispositions de la Loi ont été valablement et légalement réalisées; et
- déclare enfin avoir réalisé tous les contrôles requis dans le but de produire la présente déclaration.

### *Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de la fusion, s'élève à environ EUR 3.500,-

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Capellen, le jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite à la mandataire des comparantes, elle a signé avec nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: C. Jager, C. Mines.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils 1, le 18 septembre 2015. Relation: 1LAC/2015/29715. Reçu douze euros. 12,- €.

*Le Receveur (signé): Paul MOLLING.*

POUR COPIE CONFORME,

Capellen, le 23 septembre 2015.

Référence de publication: 2015158748/193.

(150174660) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 septembre 2015.

---

### **Riola S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 26.907.

Les comptes annuels au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2015140427/9.

(150152354) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 17 août 2015.

---

**Bionatur Best Flowers Luxco S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 2.483.261,89.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 199.069.

In the year two thousand and fifteen, on the seventh day of August.

Before us Maître Edouard Delosch, notary, residing in Diekirch, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

Bionatur Best Flowers Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 199.030,

here represented by Miguel FERNANDEZ, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

Such power of attorney, after having been signed ne varietur by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The Sole Shareholder has requested the undersigned notary to record that he is the sole shareholder of Bionatur Best Flowers Luxco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, having a share capital of twelve thousand five hundred (EUR 12,500.-), with registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a notarial deed of Maître Edouard Delosch, notary residing in Diekirch, of 31<sup>st</sup> July 2015, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 199.069 (the "Company"). The articles of incorporation of the Company have not yet been amended since its incorporation.

The Sole Shareholder, represented as above mentioned, having recognised to be duly and fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda*

1. Increase of the corporate capital of the Company by an amount of EUR 2,470,761.89 (two million four hundred seventy thousand seven hundred sixty one euro and eighty nine cent) so as to bring it from its present amount of EUR 12,500 (twelve thousand five hundred euro) to the amount of EUR 2,483,261.89 (two million four hundred eighty three thousand two hundred sixty one euro and eighty nine cent) by the issue of 247,076,189 (two hundred forty seven million seventy six thousand one hundred eighty nine) new shares with a nominal value of EUR 0.01 (one cent) each;

2. Subscription and payment by the Sole Shareholder of all additional shares by means of a contribution in kind by the Sole Shareholder consisting of a receivable amounting to EUR 2,467,761.89 (two million four hundred sixty seven thousand seven hundred sixty one euro and eighty nine cent) and 3,000 (three thousand) shares with an aggregate nominal value of EUR 3,000 (three thousand euro) of Bionatur Best Flowers S.L.;

3. Amendment of article 5 of the articles of association of the Company to reflect the corporate capital increase;

4. Any other business.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

*First resolution*

The Sole Shareholder resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of EUR 2,470,761.89 (two million four hundred seventy thousand seven hundred sixty one euro and eighty nine cent) so as to bring it from its present amount of EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred euro) to the amount of EUR 2,483,261.89 (two million four hundred eighty three thousand two hundred sixty one euro and eighty nine cent) by the issue of 247,076,189 (two hundred forty seven million seventy six thousand one hundred eighty nine) new shares with a nominal value of EUR 0,01 (one cent) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

*Second resolution*

*Subscription - Payment*

Thereupon appeared Bionatur Best Flowers Holdco S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, with registered office at L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, Grand Duchy of Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 199.030, ("the Subscriber"),

here represented by Miguel FERNANDEZ, private employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal, which will remain attached to the present deed.

The Subscriber declared to subscribe for 247,076,189 (two hundred forty seven million seventy six thousand and one hundred and eighty nine) new shares with a nominal value of EUR 0,01 (one cent) each and to make payment in full for such new shares by a contribution in kind consisting in:

- Three thousand (3,000) shares with an aggregate nominal value of EUR 3,000 of Bionatur Best Flowers S.L. (previously named Benseville Invest S.L.), a private limited liability company incorporated and organized under the laws of Spain, having its registered office at calle Ayala 66, Madrid, Spain, registered with the Mercantile Registry of Madrid under tome 33,500, sheet 120, section 8 and page M-603051 (the “Contributed Shares”), and

- a receivable against Bionatur Roses, S.L., a private limited liability company incorporated and organized under the laws of Spain, having its registered office at calle Ramón Benito Aceña 3, 42162, Garray (Soria), Spain, and registered with the Mercantile Registry of Madrid under tome 195, book 144, sheet 132, page SO-3527, in the amount of EUR 2,467,761.89 (two million four hundred sixty seven thousand and seven hundred sixty one euros and eighty nine cents) (the “Receivable” together “the Contribution in Kind”)

The Contribution in Kind represents a value in aggregate amount of EUR 2,470,761.89 (two million four hundred seventy thousand seven hundred sixty one euro and eighty nine cent).

Proof of the ownership by the Subscriber of the Contribution in Kind has been given to the undersigned notary.

The Subscriber declared that the Contribution in Kind is free of any pledge or lien or charge, as applicable, and that there subsist no impediments to the free transferability of the Contribution in Kind to the Company without restriction or limitation and that valid instructions have been given to undertake all notifications, registrations or other formalities necessary to perform a valid transfer of the Contribution in Kind to the Company.

The Subscriber further stated that a report has been drawn up by the sole shareholder wherein the Contribution in Kind is described and valued (the “Report”) and the sole manager of the Company has validated it by means of written resolutions (the “Resolutions”, together with the Report, the “Valuation Documentation”)

The Valuation Documentation, which after having been signed “ne varietur” by the Sole Shareholder, as above represented, and the undersigned notary, will remain attached to the present deed.

The Sole Shareholder resolved to accept said subscription and payment and to allot the 247,076,189 (two hundred forty seven million seventy six thousand one hundred eighty nine) new shares according to the above mentioned subscription.

#### *Third resolution*

The Sole Shareholder resolved to amend article 5 of the articles of incorporation of the Company, in order to reflect the capital increase, which paragraph shall from now on read as follows:

**Art. 5.** “The capital of the Company is set at EUR 2,483,261.89 (two million four hundred eighty three thousand two hundred sixty one euro and eighty nine cent) represented by 248,326,189 (two hundred forty-eight million three hundred twenty-six thousand and one hundred eighty-nine) shares with a nominal value of EUR 0.01 (one Cent) each.

The share capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholder(s) adopted in the same manner required for amendment of the Articles.”

#### *Expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at three thousand euro (EUR 3,000.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version; upon request of the same party and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

Whereupon, the present deed was drawn up in Luxembourg by the undersigned notary, on the day referred to at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, who is known to the undersigned notary by his surname, first name, civil status and residence, such person signed together with the undersigned notary, this original deed.

#### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quinze, le septième jour d'août.

Par-devant nous Maître Edouard Delosch, notaire de résidence à Diekirch, Grand Duché de Luxembourg.

A comparu:

Bionatur Best Flowers Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est au L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 199.030,

ici représentée par Miguel FERNANDEZ, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

L'Associé Unique a requis le notaire instrumentant d'acter qu'il est le seul associé de Bionatur Best Flowers Luxco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de douze mille cinq cents



euro (EUR 12.500,-), dont le siège social est au L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, Grand Duché de Luxembourg, constituée suivant acte notarié en date du 31 juillet 2015, pas encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 199.069 (la «Société»). Les statuts n'ont pas encore été modifiés depuis la constitution.

L'Associé Unique, représenté comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été dûment et pleinement informé des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

#### *Ordre du jour*

1 Augmentation du capital social de la Société à concurrence deux million quatre cent soixante-dix mille sept cent soixante-et-un virgule quatre-vingt-neuf euro (EUR 2.470.761,89) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500) à deux million quatre cent quatre-vingt-trois mille deux cent soixante-et-un virgule quatre-vingt-neuf euro (EUR 2.483.261,89) par émission de deux cent quarante-sept million soixante-seize mille cent quatre-vingt-neuf (247.076.189) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0,01) chacune.

2 Souscription et paiement par l'associé unique de la totalité des parts sociales nouvelles au moyen d'un apport en nature par l'associé unique consistant en une créance d'un montant de 2.467.761,89 EUR (deux millions quatre cent soixante-sept mille sept cent soixante-et-un virgule quatre vingt neuf euro) et 3.000 (trois mille) actions avec une valeur nominale totale de EUR 3.000 (trois mille euros) de Bionatur Best Flowers SL;

3 Modification de l'article 5 des statuts de la Société, afin de refléter l'augmentation de capital.

4 Divers.

L'Associé Unique a requis le notaire soussigné d'acter les résolutions suivantes:

#### *Première résolution*

L'Associé Unique a décidé d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de deux million quatre cent soixante-dix mille sept cent soixante-et-un virgule quatre-vingt-neuf euro (EUR 2.470.761,89) pour le porter de son montant actuel de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500) à deux million quatre cent quatre-vingt-trois mille deux cent soixante-et-un virgule quatre-vingt-neuf euro (EUR 2.483.261,89) par émission de deux cent quarante-sept million soixante-seize mille cent quatre-vingt-neuf (247.076.189) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0.01) chacune, ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

#### *Deuxième résolution Souscription - Paiement*

Ensuite a comparu Bionatur Best Flowers Holdco S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, dont le siège social est au L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 199.030, ici représentée par Miguel FERNANDEZ, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé, («le Souscripteur»).

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Le Souscripteur a déclaré souscrire deux cent quarante-sept million soixante-seize mille cent quatre-vingt-neuf (247.076.189) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale d'un centime (EUR 0.01) chacune, et libérer intégralement ces parts sociales souscrites par un apport en nature consistant en:

- 3.000 (trois mille) actions de Bionatur Best Flowers SL (précédemment nommé Benseville Invest SL), une société privée à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Ayala 66, Madrid, Spain, inscrite avec le registre de Mercantile à Madrid sous tome 33.500, feuille 120, section 8 et page M- 603051, avec une valeur nominale totale de EUR 3.000 (trois mille euros) (les «Actions Apportées»), et

- une créance contre Bionatur Roses SL, une société à responsabilité limitée constituée et organisée selon les lois de l'Espagne, ayant son siège social à calle Ramón Benito Aceña 3, 42162, Garray (Soria), Espagne, et enregistrée auprès du registre de Mercantile à Madrid sous tome 195, livre 144, feuille 132 et page SO-3527, d'un montant de EUR 2,467,761.89 (deux million quatre cent soixante sept mille sept cent soixante-et-un virgule quatre-vingt-neuf euro) (la "Créance" ensemble "l'Apport en Nature»).

L'Apport en Nature représente un montant total de deux million quatre cent soixante-dix mille sept cent soixante-et-un virgule quatre-vingt-neuf euro (EUR 2.470.761,89).

La preuve par le Souscripteur de la propriété de l'Apport en Nature a été rapportée au notaire soussigné.

Le Souscripteur a déclaré encore que l'Apport en Nature est libre de tout privilège ou gage et qu'il ne subsiste aucune restriction au libre transfert de l'Apport à la Société et que des instructions valables ont été données en vue d'effectuer toutes notifications, inscriptions ou autres formalités nécessaires pour effectuer un transfert valable de l'Apport en Nature à la Société.

Le Souscripteur a en outre déclaré que le rapport a été établi par l'associé unique dans lequel l'apport en nature est décrit et évalué (le «Rapport») et le gérant unique de la Société a validé au moyen de résolutions écrites (les «Résolutions»), ainsi que le Rapport, la "Documentation d'évaluation»



La Documentation d'évaluation, qui après avoir été signé «ne varietur» par l'Associé Unique, tel que ci-dessus représenté, et le notaire soussigné, resteront annexés au présent acte.

L'Associé Unique a décidé d'accepter ladite souscription et ledit paiement et d'émettre les deux cent quarante-sept million soixante-seize mille cent quatre-vingt-neuf (247.076.189) parts sociales nouvelles conformément à la souscription ci-dessus mentionnée.

#### *Troisième résolution*

L'Associé Unique a décidé de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour refléter les résolutions ci-dessus. Ledit alinéa sera dorénavant rédigé comme suit:

**Art. 5.** «Le capital social est fixé à deux million quatre cent quatre-vingt-trois mille deux cent soixante-et-un virgule quatre-vingt-neuf euro (EUR 2.483.261,89), représenté par 248.326.189 (deux cent quarante-huit million trois cent vingt six mille cent quatre-vingt-neuf) parts sociales d'une valeur nominale de EUR 0,01 (un cent) chacune.

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des associés adoptée dans les conditions requises pour la modification des Statuts.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature payable par la Société en raison du présent acte sont évalués à trois mille euros (EUR 3.000,-)

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la partie comparante ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire soussigné par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec, le notaire soussigné, le présent acte.

Signé: M. FERNANDEZ, DELOSCH.

Enregistré à Diekirch Actes Civils, le 11 août 2015. Relation: DAC/2015/13455. Reçu soixante-quinze 75.- euros.

*Le Receveur (signé): THOLL.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial C.

Diekirch, le 13 août 2015.

Référence de publication: 2015139399/197.

(150151385) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2015.

---

#### **West End Building Material S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 134.303.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 août 2015.

Référence de publication: 2015141198/11.

(150153159) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---

#### **NIP S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 30.000,00.**

Siège social: L-8380 Caoellen, 89A, rue Pafebruch.

R.C.S. Luxembourg B 189.320.

Les comptes annuels pour la période du 24 juillet 2014 au 31 décembre 2014 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Value Partners S.A.

Référence de publication: 2015141006/11.

(150153278) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 18 août 2015.

---